

Recueil d'études transfrontalières - 2021

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes
n° 13

Juin 2024



Coordination

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

118 rue Servient
69003 Lyon

Directeur de la publication

Hervé Montfort (OCSTAT)
Jérôme Harnois (Insee)

Contact presse

Jordan Staad
04 87 65 95 34 – 06 12 17 21 23
dr69-sed-conseil-media@insee.fr

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

© Insee 2024

Sommaire

L'enseignement supérieur dans le territoire franco-valdo-genevois élargi 5

Une offre de formations inégalement répartie sur le territoire franco-valdo-genevois élargi	6
Un recrutement très local des étudiants côté français, davantage orienté à l'international côté suisse	15
Des étudiants toujours plus nombreux	18
60 000 diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur	20
Les femmes majoritaires au sein de la population étudiante	23
Insertion sur le marché du travail	25
Les enseignants : une féminisation de la population	27
Sources, définitions, méthodologie et pour en savoir plus	28

Synthèse 2021 33

En bref	35
Territoires observés	36
Population	38
Économie	46
Logement	57
Chiffres clés	62
Liste et sources des graphiques, tableaux et cartes	63



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER - FICHE 1 - 2021

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI



De chaque côté de la frontière, la part des diplômés de l'enseignement supérieur progresse sans cesse depuis vingt ans. Dans un contexte où posséder un diplôme favorise grandement l'insertion professionnelle, connaître et mesurer l'offre de formation de l'enseignement supérieur est un enjeu, à la fois pour les acteurs publics, mais également pour les étudiants.



Près de 344 500 étudiants sont présents dans les établissements d'enseignement supérieur du territoire franco-valdo-genevois élargi. Localisé de part et d'autre de la frontière franco-suisse, ce territoire transfrontalier, identifié pour les besoins de cette étude, s'étend sur une vaste zone comprenant les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Rhône et de l'Isère côté français, et l'ensemble de la Suisse romande côté suisse. Ce territoire est marqué par une forte présence d'étudiants qui sont surreprésentés dans la population générale. Conséquence de l'implantation d'un nombre élevé d'établissements de l'enseignement supérieur dans les plus grandes agglomérations, la répartition des étudiants sur le territoire n'est pas uniforme. Ils sont très fortement concentrés dans les zones les plus peuplées, l'Isère et le Rhône côté français et les cantons de Genève et de Vaud côté suisse. Ces cinq dernières années, le nombre d'étudiants a vivement augmenté, la hausse étant davantage marquée dans la partie française.



La zone de recrutement des établissements de l'enseignement supérieur est assez locale dans la partie française, où seulement 2 % des néo-bacheliers ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger. Le recrutement est davantage orienté vers l'international côté suisse. Parmi les étudiants en provenance de l'étranger, la France est le premier pays d'origine.

Le poids de l'enseignement universitaire est élevé dans le territoire, davantage encore qu'aux niveaux nationaux. Des deux côtés de la frontière et dans des proportions similaires, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes au sein de la population étudiante. Le personnel enseignant, quant à lui, est constitué majoritairement d'hommes, même si la part des femmes progresse d'année en année.



1. UNE OFFRE DE FORMATIONS INÉGALEMENT RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI

Environ 344 500 étudiants suivent une formation supérieure dans les établissements situés dans le territoire franco-valdo-genevois élargi. Parmi eux, les trois quarts (258 100) étudient dans la partie française, contre 86 400 dans la partie suisse. Dans cet espace, les étudiants sont surreprésentés au sein de la population générale. Ainsi, du côté français, les étudiants du territoire franco-valdo-genevois élargi représentent 9 % de l'ensemble des étudiants au niveau national, soit un poids légèrement supérieur à celui de sa population (7 %). Les 86 400 étudiants de Suisse romande pèsent un tiers de l'effectif à l'échelon suisse, soit un poids également plus important que celui de sa population (26 %).

De part et d'autre de la frontière, les étudiants ne sont pas présents de manière uniforme sur le territoire et sont massivement concentrés dans les lieux les plus densément peuplés. Cette très forte concentration d'étudiants dans les plus grandes agglomérations, beaucoup plus intense que celle de la population, reflète l'implantation des universités dans les métropoles de Lyon et Grenoble du côté français, de Genève et Lausanne du côté suisse.

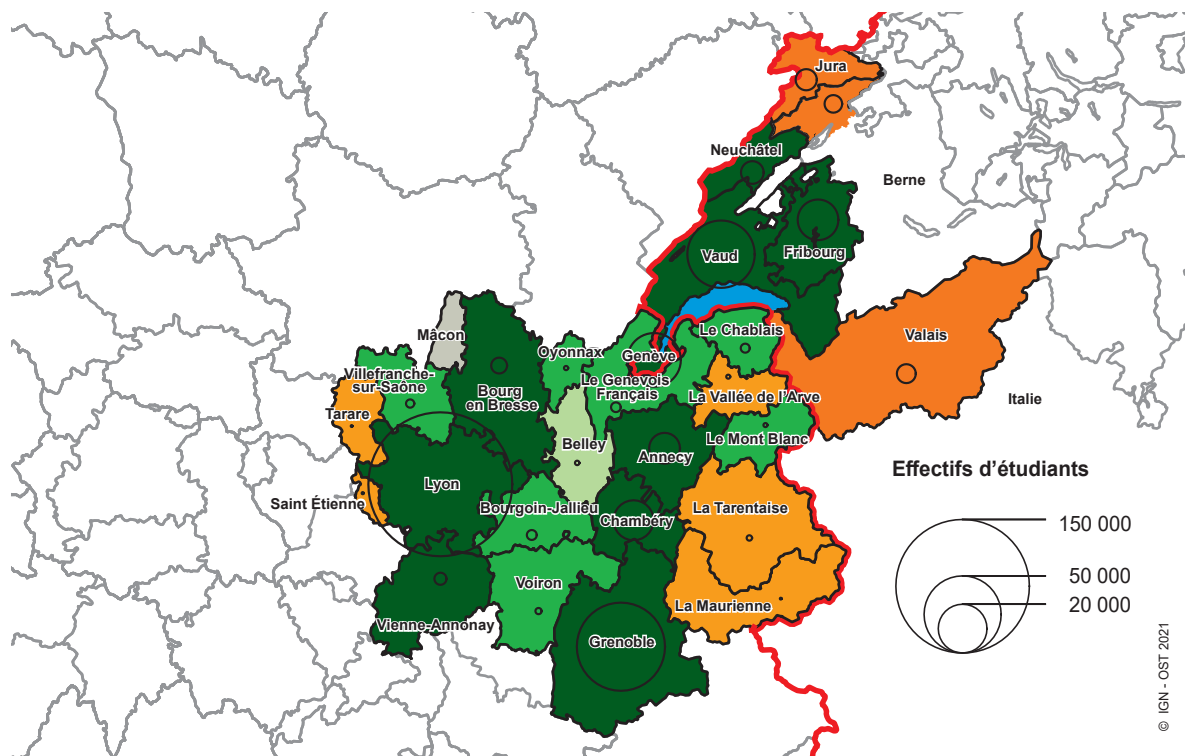
LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE : LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS ÉLARGI

Les études de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST) portent habituellement sur le territoire franco-valdo-genevois, composé des cantons de Genève et de Vaud et des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain. Pour cette étude, il a été décidé d'agrandir la zone d'observation afin d'avoir une vision plus complète de la thématique.

Ainsi, le périmètre choisi a été nommé « territoire franco-valdo-genevois élargi ». Côté français, il comprend les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, du Rhône et de l'Isère. Côté suisse, il correspond à la Suisse romande, soit les cantons suivants : Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel et la partie francophone du canton de Berne.

C 01 Une offre de formation inégalement répartie dans le territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Type d'offre (partie française selon la zone d'emploi)

- Offre complète de formation (avec ou sans instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation, INSPE)
- Filières courtes et établissements d'enseignement supérieur spécialisés et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- Établissements d'enseignement supérieur spécialisés et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) uniquement
- Filières courtes uniquement
- Absence d'offre de formation étudiante

Type d'offre (partie suisse selon le canton)

- Offre complète
- Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques
- Frontière

Note : l'offre de formation est considérée comme complète si tous les grands types de formation sont présents sur le territoire. En France : universités, établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE, INSPE et filières courtes. En Suisse : hautes écoles universitaires (HEU), hautes écoles spécialisées (HES) et hautes écoles pédagogiques (HEP).

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Dans la partie française, l'enseignement supérieur, ouvert aux détenteurs d'un baccalauréat ou équivalent, propose une offre de formation très diversifiée alliant formations courtes et longues. Les formations générales dispensées en universités concentrent une courte majorité des effectifs étudiants (55 % contre 52 % au niveau national) (Tableau T 01). Les établissements d'enseignement supérieur spécialisés (écoles de commerce, formations d'ingénieur, écoles paramédicales et sociales...) et CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), qu'ils soient publics ou non, groupent respectivement 28 % et 3 % du total des effectifs.

Une des spécificités du système d'enseignement supérieur français est la place importante prise par les filières courtes. Elles rassemblent 11 % des étudiants dans la partie française du territoire transfrontalier élargi (contre 14 % dans l'ensemble de la France). Parmi ces 28 700 étudiants, une majorité (59 %) étudient en sections de techniciens supérieurs (STS ; formations techniques professionnalisantes réalisées en lycée permettant l'obtention d'un BTS). Le reste de ces étudiants sont inscrits dans des instituts universitaires de technologie (IUT ; formations technologiques rattachées au système universitaire et permettant l'accession au diplôme universitaire de technologie appelé DUT). Enfin, une partie des formations conduisant au brevet de technicien supérieur (BTS) sont également accessibles par voie d'apprentissage pour des étudiants inscrits en CFA (centres de formation des apprentis).

Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE), qui assurent la formation des futurs enseignants, représentent environ 2 % du total des étudiants, comme en France dans son ensemble.

En Suisse, le système d'enseignement supérieur se compose de trois types de hautes écoles (hors formation professionnelle supérieure, cf. encadré 1). D'une part, les hautes écoles universitaires (HEU ; universités cantonales, écoles polytechniques fédérales et institutions universitaires) et, d'autre part, les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP).

L'accès à une haute école universitaire s'effectue en général sur la base d'un certificat de maturité gymnasiale, équivalent au baccalauréat général français. C'est également le cas pour les hautes écoles pédagogiques. Les modalités d'admission dans une haute école spécialisée varient selon les domaines et les filières mais l'admission se fait habituellement grâce à un certificat fédéral de maturité professionnelle. Tous les types de hautes écoles sont présents dans les cantons romands, à l'exception du Jura, du Valais et de la partie francophone du canton de Berne, qui ne disposent pas d'université.

Les HEU de Suisse romande rassemblent 71 % des étudiants, les HES 24 % et les HEP, qui assurent la formation du personnel enseignant, 5 %. En comparaison avec la Suisse, la partie romande concentre proportionnellement plus d'étudiants en haute école universitaire (71 %, contre 61 % en Suisse). À l'inverse, les étudiants en HES ou en HEP sont moins représentés sur ce territoire qu'à l'échelon suisse (respectivement 24 % et 5 %, contre 31 % et 8 % en Suisse).

Si l'offre de formation est diversifiée, elle n'est cependant pas également répartie sur le territoire. Les zones d'emploi de Lyon et de Grenoble groupent à elles seules près de 90 % des étudiants de la partie française du territoire élargi. Cette très forte concentration est beaucoup plus marquée que celle de la population totale résidant dans ces deux zones d'emploi (49 %). Côté suisse, l'arc lémanique (cantons de Genève et Vaud) concentre 69 % des étudiants, alors que leur population représente 55 % de la Suisse romande.

Certains territoires français, comme les zones d'emploi de Lyon et Grenoble, donnent accès à tous les types de formation. À l'inverse, d'autres territoires sont caractérisés par une offre de formation beaucoup plus spécialisée, reposant majoritairement sur des formations courtes (STS ou IUT). C'est le cas notamment dans les départements savoyards, en particulier dans les zones d'emploi du Genevois français et du Chablais (cf. encadré 2) ou dans la partie française du Grand Genève (cf. encadré 4).

T 01 Répartition des étudiants de l'enseignement supérieur dans le territoire franco-valdo-genevois élargi (1)

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse

Partie française du territoire			Espace frontalier élargi	Partie suisse du territoire		
Nombre d'étudiants	En %	En %		Nombre d'étudiants		
Universités (hors IUT)	142 700	55%	204 200	71%	61 500	Hautes écoles uni. (HEU)
Université de Lyon	91 700	36%		20%	17 400	Université de Genève
Université Grenoble Alpes	39 600	15%		18%	15 900	Université de Lausanne
Université Savoie Mont Blanc	11 300	4%		13%	11 000	Ecole poly. féd. Lausanne
				12%	10 300	Université de Fribourg
				5%	4 200	Université de Neuchâtel
				3%	2 700	Autres institutions universitaires
Etablis. d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE	80 900	31%	101 900	24%	20 900	Hautes écoles spécialisées (HES)
Département du Rhône	59 100	23%		9%	7 500	HES-SO VD et htes éc. conv.
Département de l'Isère	16 300	6%		7%	5 700	HES-SO Genève
Département de la Haute-Savoie	2 300	1%		3%	2 600	HES-SO Fribourg
Département de la Savoie	2 000	1%		3%	2 400	HES-SO Valais
Département de l'Ain	1 200	0%		2%	1 900	HES-SO Berne Jura Neuchâtel
				1%	900	Non répartisable
Instituts nationaux sup. du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE)	5 800	2%	9 800	5%	4 000	Hautes écoles pédagogiques (HEP)
Sites rattachés à l'Université de Lyon	4 000	2%		3%	2 300	HEP Vaud
Site rattaché à l'Université de Grenoble Alpes	1 200	0%		1%	600	HEP BEJUNE
Site rattaché à l'Université de Savoie Mont Blanc	600	0%		1%	500	HEP Valais
				1%	400	HEP Fribourg
				0%	100	HETS Genève
Filières courtes (2)	28 700	11%	28 700			(3)
Département du Rhône	13 600	5%				
Département de l'Isère	8 400	3%				
Département de la Haute-Savoie	4 300	2%				
Département de la Savoie	1 900	1%				
Département de l'Ain	400	0%				
Ensemble	258 100	100%	344 500	100%	86 400	Ensemble

Note de lecture : dans la partie française du territoire, 142 700 étudiants suivent une formation en université, soit 55 % des effectifs de l'Ain, de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et du Rhône.

(1) Pour la liste des écoles, voir la section « Méthodologie ».

(2) Brevet de technicien supérieur (BTS) et diplôme universitaire technologique (DUT).

(3) Le système suisse diffère du système français : en Suisse, il existe la formation professionnelle supérieure, qui ne relève pas de l'enseignement supérieur. Voir encadré 1.

Sources :

France : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

a) De part et d'autre de la frontière, une spécialisation universitaire différente

En Suisse comme en France, l'enseignement supérieur est avant tout dispensé dans les centres universitaires. Ces derniers assurent un rôle d'enseignement dans des disciplines très variées et participent également à part entière à la recherche.

Représentant 204 200 étudiants, soit 59 % de l'ensemble des étudiants du territoire franco-valdo-genevois élargi, l'enseignement universitaire reste prépondérant dans le système d'enseignement supérieur, particulièrement dans la partie suisse.

Du côté français, les formations universitaires rassemblent 142 700 étudiants hors IUT à la rentrée 2018. Concentrant à elle seule 91 700 étudiants, l'Université de Lyon représente 45 % des effectifs universitaires du territoire transfrontalier élargi. Il s'agit d'une communauté d'universités et d'établissements spécialisés comprenant entre autres les universités Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. Les établissements des universités de Lyon, Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc offrent des formations diversifiées, mais cette dernière ne propose pas de filière médecine.

En Suisse romande, les hautes écoles universitaires (HEU) comptent 61 500 étudiants en 2019/2020, soit 71 % des effectifs étudiants présents dans la partie suisse du territoire. L'Université de Genève, plus gros centre universitaire de Suisse romande et troisième plus grande université de Suisse après l'Université de Zurich et l'école polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ), accueille 17 400 étudiants, soit 9 % des effectifs du territoire élargi.

A Lausanne, l'Université compte 15 900 étudiants et l'École polytechnique fédérale (EPFL) 11 000 étudiants. Viennent ensuite les Universités de Fribourg (10 300), Neuchâtel (4 200) et les autres institutions universitaires (2 700) comprenant l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) à Genève et la formation universitaire à distance (UniDistance)¹. A l'exception de l'EPFL, reconnue à l'international pour ses spécialisations dans les domaines des sciences de base, de l'ingénierie, de l'informatique et de l'architecture, les universités romandes sont à vocation généraliste et proposent un large choix de formations.

De part et d'autre de la frontière, les filières universitaires choisies par les étudiants sont différentes (Graphique G 01). Ainsi, en Suisse romande, la filière « littérature, sciences humaines et sociales » est la plus prisée. Elle groupe 37 % des étudiants (contre 30 % dans l'ensemble de la Suisse), alors qu'elle représente 29 % des étudiants dans la partie française du territoire (voir la section « Méthodologie » où figure la nomenclature commune des disciplines universitaires). Cette spécialisation est particulièrement suivie dans les autres institutions universitaires (68 %), les Universités de Fribourg (54 %), Neuchâtel (47 %) et Genève (46 %). La filière « sciences et techniques » est également plus importante dans la partie suisse du territoire (30 % contre 25 % côté français). Six étudiants sur dix de cette filière se forment à l'EPFL. En revanche, les filières « droit, sciences économiques et gestion » ainsi que « médecine, pharmacie » sont plus représentées dans la partie française (respectivement 31 % et 15 %, contre 23 % et 10 % dans la partie suisse du territoire).

¹ L'IHEID et UniDistance sont regroupés dans la catégorie « autres institutions universitaires ». UniDistance, dont le siège est à Brigue, est également présente en Suisse romande à Lausanne, Sierre et Fribourg.

b) Près d'un étudiant sur trois dans un établissement d'enseignement supérieur spécialisé ou en CPGE

Si l'enseignement supérieur dans le territoire franco-valdo-genevois élargi reste fortement orienté vers les études universitaires, les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur spécialisé ou en CPGE représentent une part non négligeable de l'ensemble des effectifs, avec un poids de 31 %. Les formations dispensées y sont beaucoup plus spécialisées que dans les établissements universitaires.

Dans la partie française, les établissements d'enseignement supérieur spécialisés et les CPGE rassemblent 80 900 étudiants, soit près d'un tiers, une part similaire à celle observée au niveau national. Parmi ces étudiants, plus d'un quart (28 %) des étudiants du territoire se forment dans une école de commerce et de gestion (Graphique G 02a). Pour une large partie d'entre eux, ils sont inscrits dans l'une des nombreuses formations des deux plus grandes écoles de commerce du territoire, localisées dans les agglomérations de Lyon et Grenoble : EM Lyon et Grenoble Ecole de Management.

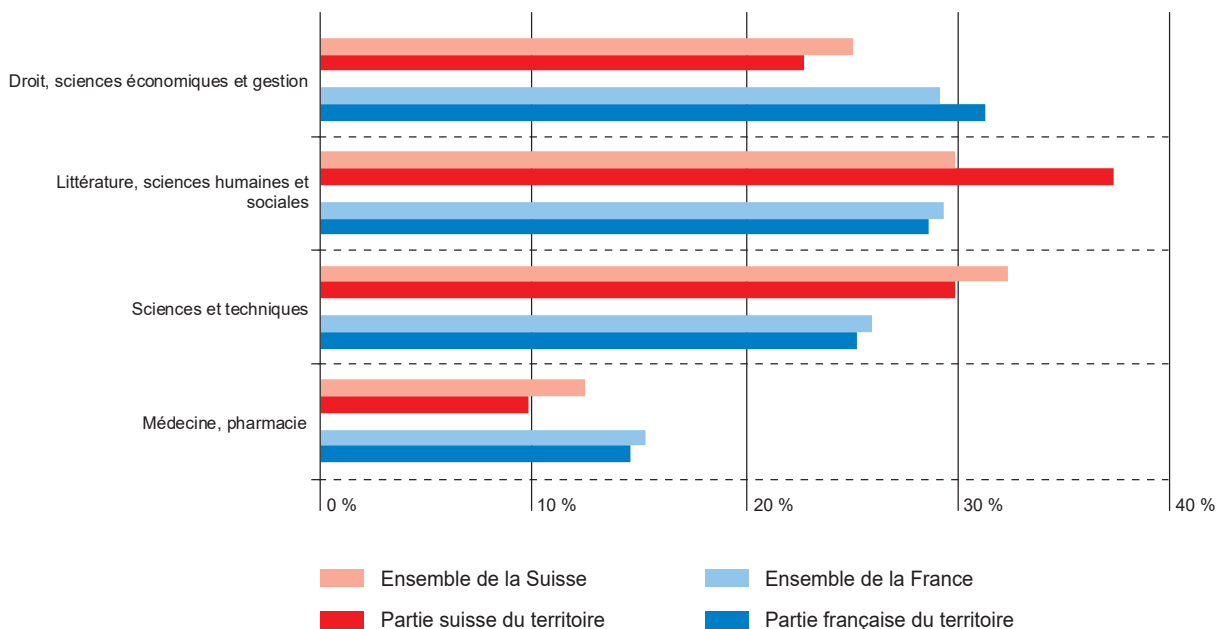
L'Ecole Normale Supérieure et les formations d'ingénieurs représentent près de 18 % des effectifs, et sont quasi intégralement localisées dans la zone d'emploi de Lyon, notamment l'INSA (institut national des sciences appliquées) et l'Ecole Centrale. Enfin, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui constituent une voie d'accès privilégiée pour ce type d'écoles, pèsent pour un peu moins de 10 % des effectifs.

En comparaison avec le niveau national, les étudiants des cinq départements sont plus nombreux dans les disciplines de commerce et gestion (28 % contre 22 %) et moins nombreux dans les disciplines paramédicales et sociales (11 % contre 16 %).

Ces établissements d'enseignement supérieur spécialisés et les CPGE ne sont cependant pas présents de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. A elles seules, les deux zones d'emploi de Lyon et Grenoble proposent une offre de formation spécialisée particulièrement diversifiée et concentrent plus de 9 étudiants sur 10 (92 %).

G 01 Répartition des étudiants par grande discipline dans les formations universitaires (hors IUT)

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Note : pour la partie suisse, les disciplines « interdisciplinaires et autres » dont les effectifs étudiants pèsent environ 3 % ne sont pas pris en compte.

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Sur le reste de la partie française du territoire, les établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE sont ainsi peu présents et majoritairement constitués d'écoles paramédicales et sociales, seules écoles spécialisées à être présentes sur la quasi-intégralité du territoire.

En Suisse, les hautes écoles spécialisées sont organisées par région. Avec près de 21 000 étudiants, la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est celle qui rassemble le plus grand nombre d'étudiants, devant la Haute école spécialisée de Zurich (19 200). Elle est constituée d'un vaste réseau de hautes écoles réparties dans sept cantons (Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Berne francophone, Jura et Neuchâtel). Près d'un quart des étudiants de la partie suisse du territoire suivent une formation dans l'une de ces écoles (24 %), une part inférieure au poids des étudiants inscrits dans une HES à l'échelon suisse (31 %). Comme pour les hautes écoles universitaires, ce sont les cantons de Genève et de Vaud qui accueillent la majorité des étudiants (respectivement 27 % et 36 %). Environ un tiers de l'effectif vaudois étudie dans l'une des trois hautes écoles conventionnées :

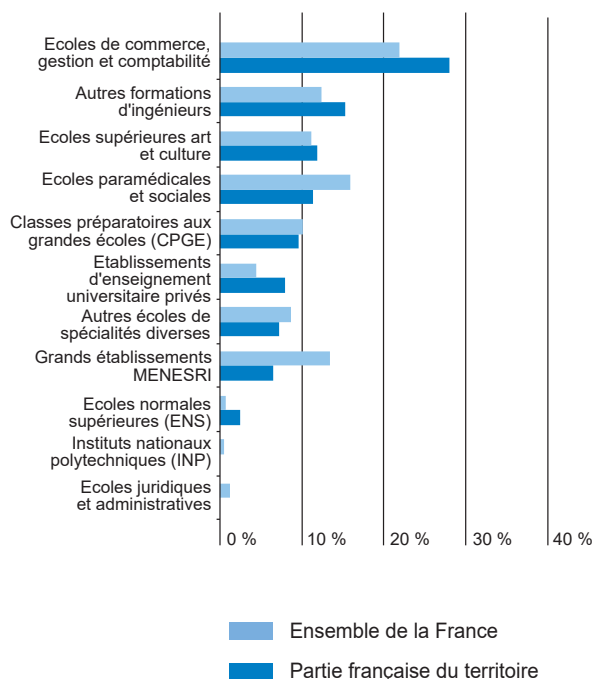
Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), Haute école de viticulture et œnologie de Changins et Haute école des arts et de la scène (Manufacture).

La HES-SO concentre une très large palette de formations dans des domaines variés comme, entre autres, la santé, le design, les sciences de l'ingénieur et l'architecture ou la musique (Graphique G02b). La discipline la plus suivie est celle de l'« économie et services » (35 %). Viennent ensuite la « santé » (19 %) et la « technique et technologie de l'information (IT) » (14 %). La répartition est différente selon le canton de la haute école. Par exemple, la Haute école Arc (Berne, Jura, Neuchâtel) compte près de la moitié de ses étudiants en « économie et services », contre seulement un quart dans le canton de Genève. Ce dernier recense un quart de ces étudiants dans les disciplines artistiques (« design », « musique, arts de la scène et autres arts »), alors que la proportion n'est que de 13 % au sein de la HES-SO.

Enfin, par rapport aux HES de l'ensemble de la Suisse, la HES-SO se démarque par une part plus importante d'étudiants dans les disciplines paramédicales et sociales (30 % contre 21 %).

G 02a Répartition des étudiants par grands établissements d'enseignement supérieur spécialisés et CPGE, en France

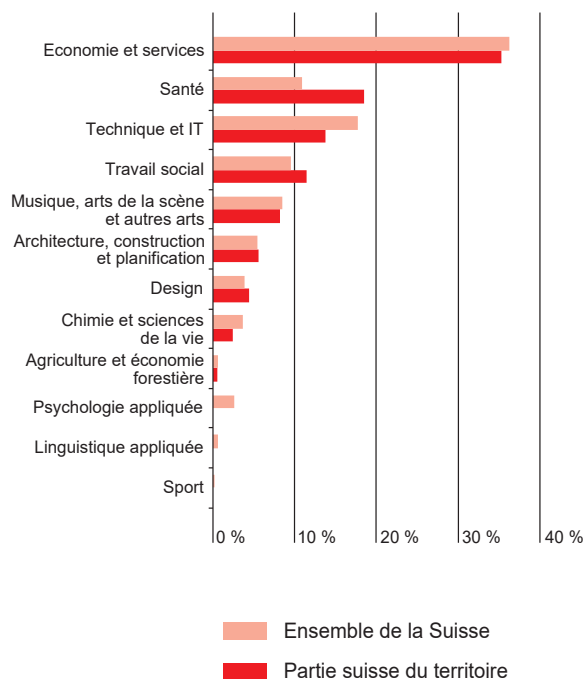
Année 2018/2019



Source : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

G 02b Répartition des étudiants des hautes écoles spécialisées selon le domaine d'études, en Suisse

Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

c) Les formations des futurs enseignants (HEP et INSPE)

En France comme en Suisse, des établissements d'enseignement supérieur forment aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Pour accéder à ces métiers, le parcours de l'étudiant s'avère cependant très différent de part et d'autre de la frontière.

En France, ce sont les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE, ex-ESPE depuis 2019) qui assurent ce rôle. Dans la partie française du territoire transfrontalier élargi, environ 5 800 étudiants sont inscrits dans l'un de ces établissements: 70 % d'entre eux sont rattachés à une des universités lyonnaises, 20 % à l'Université Grenoble Alpes et 10 % à l'Université Savoie Mont Blanc.

En Suisse romande, 4 000 étudiants sont inscrits dans l'une des hautes écoles pédagogiques suivantes : Berne-Jura-Neuchâtel (BEJUNE), canton de Vaud, Valais, Fribourg. Les étudiants se forment principalement en vue d'enseigner aux degrés préscolaire et primaire (58 %), au secondaire I (13 %) et au secondaire II (6 %). Pour ces derniers, ils doivent posséder un master avant d'entamer leur formation pédagogique et pratique. La HEP Vaud accueille le plus grand nombre d'étudiants (2 300).

Par ailleurs, dans certains cantons, la formation des futurs enseignants est organisée par des hautes écoles spécialisées (HES) ou des hautes écoles universitaires (HEU). C'est notamment le cas dans le canton de Genève avec l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève.

ENCADRÉ 1 - EN SUISSE ROMANDE, PEU D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

Le degré tertiaire du système éducatif suisse est composé des hautes écoles (hautes écoles spécialisées, hautes écoles pédagogiques, universités et écoles polytechniques fédérales) et de la formation professionnelle supérieure. Ce dernier type de formation présente un lien étroit avec la pratique.

Reposant sur l'expérience professionnelle acquise antérieurement, la formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique professionnelle. Elle propose deux voies d'études : les écoles supérieures et les examens fédéraux (examens professionnels et examens professionnels supérieurs).

En 2018/2019, 19 % des étudiants du degré tertiaire en Suisse suivent une formation professionnelle supérieure, contre 81 % dans une haute école. La formation professionnelle supérieure est, en revanche, beaucoup moins répandue en Suisse romande, où seuls 7 % des étudiants l'ont suivie.

ENCADRÉ 2 - DAVANTAGE D'ÉTUDIANTS EN FILIÈRE COURTE EN HAUTE-SAVOIE

En comparaison avec le niveau national français, le poids des STS est moindre sur la partie française du territoire élargi (7 % des étudiants de l'enseignement supérieur contre 10 %). La part des étudiants en IUT est quant à elle similaire au niveau national (5 % contre 4 % en France). Au sein de ces IUT, les disciplines étudiées sont cependant légèrement différentes par rapport au niveau national. Les étudiants sont ainsi moins nombreux dans les « sciences de gestion » (29 % contre 37 % au niveau national) mais sont en revanche légèrement plus nombreux dans les disciplines « sciences juridiques » (5 % contre 2 %), « mécanique et génie mécanique » (13 % contre 9 %) et « informatique » (12 % contre 10 %).

La part des étudiants en filières courtes n'est cependant pas uniforme sur l'ensemble du territoire. En Haute-Savoie, ce poids y est très élevé avec près d'un étudiant sur deux inscrit dans ces types de formation (46 %). En effet, malgré la présence à Annecy d'une antenne de l'Université Savoie Mont Blanc, moins d'étudiants sont inscrits dans une formation universitaire (29 %). Ils sont en revanche bien plus souvent étudiants en STS (près de 26 %) ou dans l'une des nombreuses disciplines offertes par l'IUT d'Annecy qui rassemble près de 21 % des étudiants du département.

Les spécialisations proposées par les filières courtes coïncident généralement avec le profil socio-économique des zones concernées : filières orientées vers les métiers de production dans la Vallée de l'Arve ou à Oyonnax, et vers les services dans les zones résidentielles ou touristiques comme le Genevois français et le Chablais.

3. UN RECRUTEMENT TRÈS LOCAL DES ÉTUDIANTS CÔTÉ FRANÇAIS, DAVANTAGE ORIENTÉ À L'INTERNATIONAL CÔTÉ SUISSE

La dimension internationale des hautes écoles se mesure en partie par la présence des étudiants provenant d'autres pays, voire d'autres continents.

Du côté français, une très large majorité des étudiants sont originaires d'un des cinq départements qui constituent la zone française du territoire franco-valdo-genevois élargi. Ainsi, parmi les 39 400 étudiants néo-bacheliers (c'est-à-dire bacheliers en 2018) présents sur le territoire, 72 % ont obtenu leur baccalauréat sur ce même territoire. 9 % d'entre eux proviennent d'un des autres départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 17 % du reste de la France. Seuls 2 % ont obtenu leur baccalauréat à l'étranger (Graphique G 03)

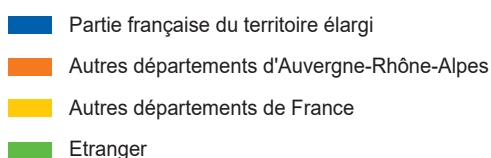
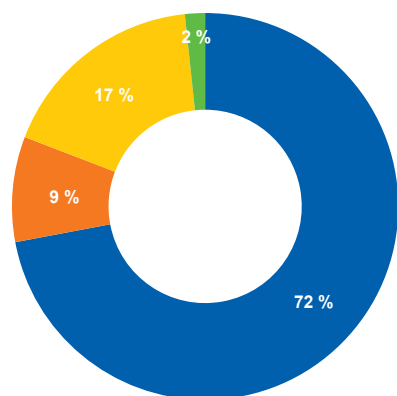
Toutefois, au sein même de la partie française, la part des étudiants originaires d'un autre département que celui dans lequel ils étudient lors de

leur entrée dans l'enseignement supérieur n'est pas homogène entre les départements. Ainsi, les étudiants néo-bacheliers qui étudient dans les départements de la Savoie et du Rhône sont plus fréquemment originaires d'un autre département (58 % et 52 % respectivement). A l'inverse, dans les départements de l'Ain, de la Haute-Savoie et de l'Isère, moins d'un étudiant sur deux provient d'un autre département (32 %, 39 % et 44 % respectivement). Néanmoins, la part des étudiants en provenance d'un autre département n'est pas à elle seule un indicateur d'attractivité puisqu'elle dépend d'autres éléments, tels que l'offre de formation territorialisée, la taille du département, la localisation des établissements présents par rapport aux frontières départementales ou leur accessibilité.

La part des étudiants néo-bacheliers dont le baccalauréat a été obtenu à l'étranger est plus forte dans le Rhône et en Isère (2 % et 1 % des étudiants respectivement) et quasi nulle dans les trois autres départements du territoire.

G 03 Répartition des étudiants néo-bacheliers dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi, selon le lieu d'obtention du baccalauréat

Année 2018/2019

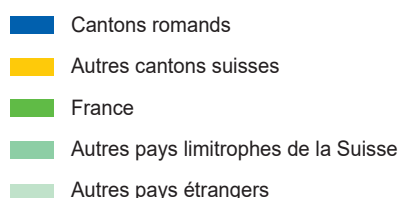
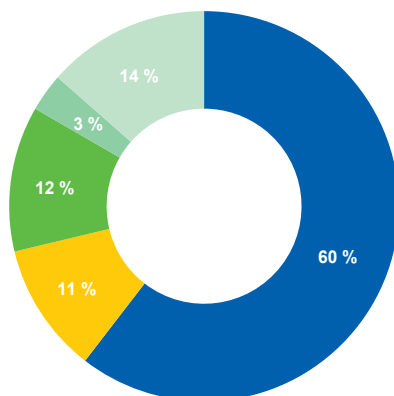


Champ : inscriptions principales des nouveaux bacheliers. Sont exclus du champ les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat avant 2018, les non-bacheliers français ou étrangers.

Source : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

G 04 Répartition des étudiants des hautes écoles romandes, selon le lieu de domicile avant le début des études

Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Les étudiants en France de nationalité étrangère, qu'ils aient obtenu leur baccalauréat à l'étranger (ou non), représentent près de 5 % des effectifs de néo-bacheliers inscrits sur le territoire. Environ 44 % d'entre eux sont originaires d'un pays d'Afrique, 30 % d'un autre pays membre de l'Union Européenne (UE) et 10 % d'un pays d'Asie. Les autres pays du continent européen (mais non membres de l'UE) représentent environ 9 % des effectifs. Enfin, les étudiants originaires des continents américains et océaniques représentent ensemble environ 6 % du total.

Représentant moins de 0,2 % des effectifs inscrits sur la partie française du territoire élargi, les étudiants de nationalité suisse pèsent pour très peu dans l'ensemble. À titre de comparaison, 0,5 % des habitants de ce territoire sont de nationalité suisse.

Côté suisse, six étudiants des hautes écoles romandes sur dix étaient domiciliés dans un canton romand avant le début de leurs études et 11 % dans un autre canton suisse (Graphique G 04).

La diversité de l'offre de formation des hautes écoles romandes et la perspective d'emploi en Suisse attirent aussi des étudiants d'horizons plus éloignés. Ainsi, ils étaient 24 500 à être domiciliés à l'étranger au moment de l'obtention du certificat d'accès à l'enseignement supérieur, soit 29 % de l'ensemble des étudiants. Cette ouverture à l'international est plus marquée dans les hautes écoles universitaires (32 %), particulièrement à l'EPFL (58 %) et à l'Université de Genève (37 %). À l'échelon suisse, cette part est de 22 %.

T 02 Etudiants dans la partie suisse du territoire en provenance de France selon la haute école

Année 2019/2020

	Effectifs	En %
Hautes écoles universitaires	7 700	75,1
Université de Genève	3 100	29,9
EPFL	2 600	25,7
Université de Lausanne	1 300	12,8
Université de Neuchâtel	300	2,6
Université de Fribourg	200	2,4
Autres institutions universitaires	200	1,7
HES-SO	2 300	22,5
HEP romande	200	2,4
Ensemble	10 300	100,0

Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Dans les hautes écoles de Suisse, on compte 11 300 étudiants en provenance de France. Plusieurs facteurs expliquent l'attractivité des écoles suisses pour ces étudiants : la proximité géographique et une langue d'enseignement correspondant à leur origine linguistique. Par ailleurs, l'absence de formation équivalente dans certains domaines sur le territoire français conduit une partie des étudiants issus de l'enseignement secondaire français à privilégier la poursuite de leurs études en Suisse. Les établissements de Suisse romande accueillent la quasi-totalité, soit 10 300 (Tableau T 02). Trois quarts d'entre eux choisissent une haute école universitaire. L'Université de Genève est l'établissement qui en accueille le plus grand nombre (3 100).

Parmi les 7 700 étudiants des universités romandes provenant de France, le bachelor est le niveau d'études groupant la moitié des étudiants (52 %), suivi du master (31 %) et du doctorat (14 %). Cette répartition est similaire à celle enregistrée pour l'ensemble des étudiants (respectivement 50 %, 29 %, 15 %).

Les disciplines choisies par les étudiants provenant de France diffèrent de celles de l'ensemble

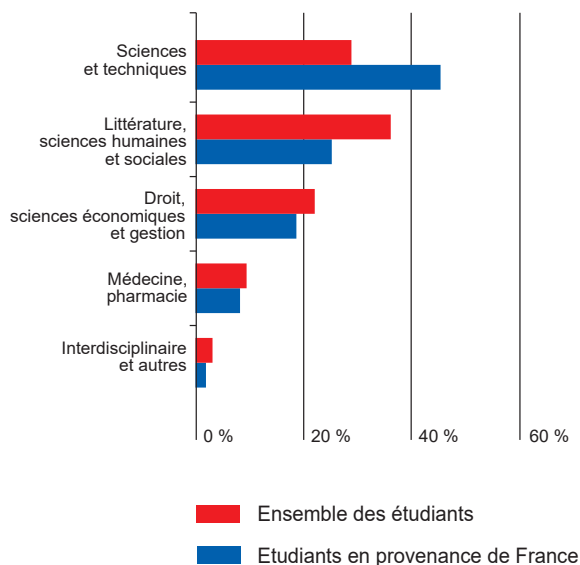
des étudiants. Placée dans le groupe de tête des meilleures écoles selon différents classements internationaux², l'EPFL séduit de nombreux étudiants en provenance de France. Ainsi, près de la moitié (46 %) ont opté pour la discipline « sciences et techniques », contre 29 % parmi l'ensemble des étudiants (Graphique G 05).

Concernant la HES-SO, sur les 2 300 étudiants en provenance de France, 79 % suivent un bachelor. En comparaison avec l'ensemble des étudiants, ceux provenant de France sont proportionnellement plus nombreux à suivre un master (19 %, contre 9 % pour l'ensemble). Comme pour les disciplines universitaires, la répartition des domaines d'études diffère de celle observée pour l'ensemble des étudiants (Graphique G 06). Les disciplines artistiques (« musique, arts de la scène et autres arts » et « design ») attirent plus du tiers des étudiants de France, contre 8 % pour l'ensemble.

Enfin, parmi les 200 étudiants des HEP romandes originaires de France, la moitié poursuit une formation de niveau master, contre 28 % parmi l'ensemble des étudiants.

G 05 Répartition des étudiants des hautes écoles universitaires romandes selon la grande discipline

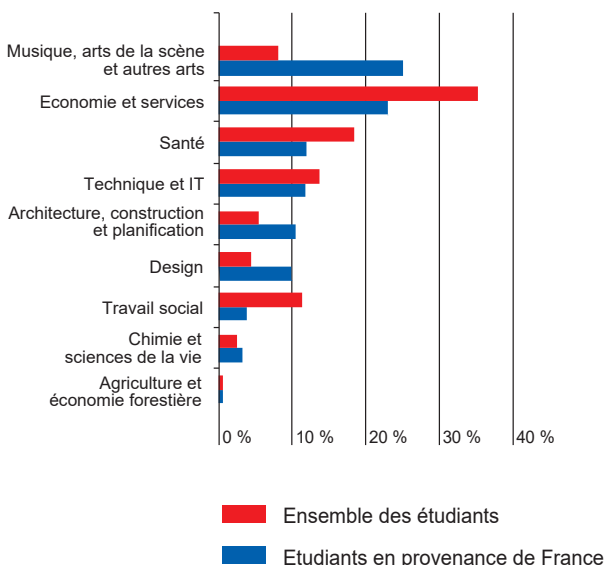
Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

G 06 Répartition des étudiants de la HES-SO selon le domaine d'études

Année 2019/2020



Source : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

² <https://www.universityrankings.ch>.

4. DES ÉTUDIANTS TOUJOURS PLUS NOMBREUX

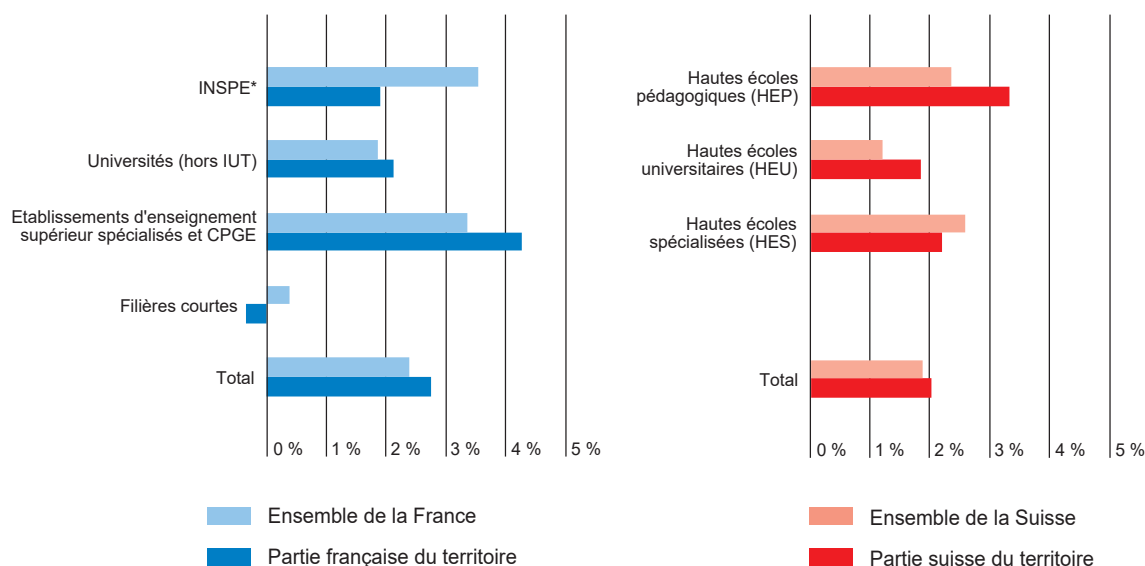
Entre 2013 et 2018, la population étudiante du territoire franco-valdo-genevois élargi a connu une forte hausse de ses effectifs, avec un rythme moyen de 2,5 % par an (contre + 0,9 % pour la population résidente). C'est du côté français que l'évolution a été la plus importante. De part et d'autre de la frontière, la hausse a aussi été légèrement plus élevée que celle observée aux niveaux nationaux français et suisse.

Dans la partie française du territoire, le nombre total d'étudiants a augmenté de 2,7 % par an entre 2013 et 2018 (Graphique G 07) contre + 2,4 % au niveau national. Cette hausse des effectifs étudiants est liée, au niveau national, à un « effet scolarisation »³, qui résulte à la fois d'un meilleur accès au baccalauréat et d'une tendance à la poursuite des études dans le supérieur. Dès 2018, la progression du nombre d'étudiants est soutenue par la hausse des naissances intervenue à partir de l'an 2000.

Au sein de la partie française du territoire élargi, cette augmentation n'a pas été similaire entre les différents départements. Elle est largement portée par le département du Rhône (qui représente près des deux tiers des effectifs du territoire considéré). Dans ce département, ce sont les écoles de commerce, gestion et comptabilité dans lesquelles les effectifs augmentent proportionnellement le plus, contrairement aux STS notamment. Par ailleurs, si le nombre d'étudiants en universités augmente entre 2013 et 2018, leur part diminue au sein de la population étudiante du département (54 % en 2018 contre 57 % en 2013). La Haute-Savoie a également connu de fortes hausses durant la période. A l'inverse, dans l'Ain, le nombre d'étudiants a eu tendance à diminuer lors de cette même période.

G 07 Evolution du nombre d'étudiants

Variation annuelle moyenne entre 2013 et 2018



* Le taux de variation annuel moyen pour les INSPE (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) est donné sur la période 2014-2018

Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes école

³ Insee, France portrait social, édition 2016 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2492171?sommaire=2492313>.

Côté suisse, le nombre d'étudiants des hautes écoles romandes est passé de 76 600 à 84 700, soit une hausse annuelle moyenne de 2,0 %. A l'échelon suisse, l'évolution est similaire (+ 1,9 % par an en moyenne). Ce sont les HEP romandes qui connaissent la hausse la plus importante (+ 3,6 %). Pour les HEU romandes (+ 1,9 %), ce sont les établissements situés à Lausanne qui voient leur nombre d'étudiants augmenter le plus fortement (Université : + 2,4 % ; EPFL : + 2,3 %). En termes de filières, c'est la « médecine, pharmacie » qui croît le plus fortement (+ 4,0 %), tandis que pour le « droit, sciences économiques et gestion », l'augmentation est plus modérée (+ 1,1 %).

L'effectif des étudiants de la HES-SO croît de 2,1%, un chiffre moins élevé que pour l'ensemble des hautes écoles spécialisées de Suisse (+ 2,7 %). La croissance est particulièrement dynamique dans les domaines d'études de l'« agriculture et économie forestière » (+ 5,3 %) et l'« économie et services » (+ 4,5 %). La croissance de cette dernière est portée par la branche de l'« hôtellerie et profession d'accueil » (+ 13,0 %) enseignée à l'École hôtelière de Lausanne (EHL). Enfin, l'« architecture, construction et planification » (- 0,5 %) et le « travail social » (- 4,1 %) sont les seuls domaines à connaître une baisse des effectifs.

5. 60 000 DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les diplômes, délivrés en fin de cursus, attestent du niveau de formation atteint par les étudiants. L'entrée dans la vie active et les conditions d'emploi sont nettement plus favorables pour les jeunes diplômés que pour les jeunes ayant quitté l'école avec peu ou pas de diplôme.

Dans le cadre du processus de Bologne, près de 60 000 diplômes de licences/bachelors, masters ou doctorats sont délivrés sur le territoire franco-

valdo-genevois élargi, dont deux tiers du côté français. En Suisse, ce sont les bachelors qui sont les plus octroyés, puisqu'ils représentent près de six diplômes délivrés sur dix. En France⁴, les diplômes de premier cycle sont autant délivrés que ceux du deuxième, avec une part de 48 % chacun, traduisant une plus forte tendance à la poursuite d'études jusqu'au niveau Bac + 5.

ENCADRÉ 3 - LE PROCESSUS DE BOLOGNE

A la suite de la mise en œuvre de la réforme de Bologne, qui vise à assurer la convergence des systèmes d'enseignement supérieur de 29 pays du continent européen, la France et la Suisse, signataires depuis 1999, ont procédé à une restructuration de leur système d'enseignement supérieur. Afin notamment d'assurer la comparabilité des diplômes et le développement de la mobilité des étudiants, les études supérieures sont désormais structurées en cycles et diplômes communs. Le parcours universitaire est ainsi composé d'un premier cursus (bachelor en Suisse ou licence en France) correspondant à trois ans d'études à temps plein et d'un second cursus (master) d'une durée d'un an et demi à deux ans. Vient ensuite le doctorat, d'une durée de 3 à 5 ans selon la spécialisation.

⁴ Pour la France, seuls les diplômes délivrés par les établissements publics sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MENESRI) sont pris en compte ici.

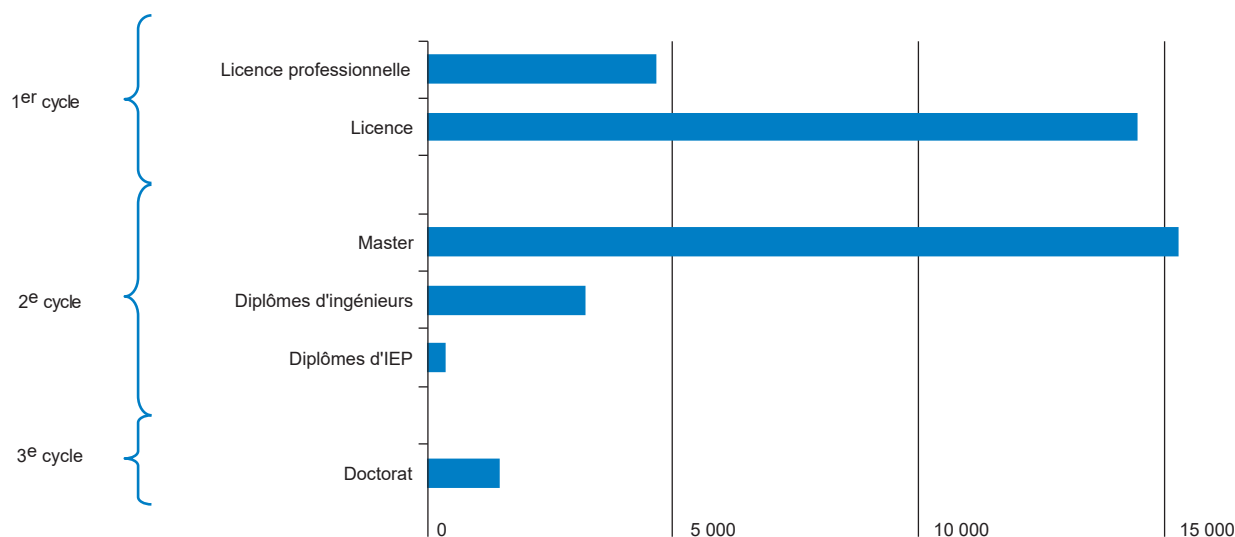
En 2018, dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi, les diplômes délivrés à l'issue du premier cycle sont majoritairement des licences (14 400) (Graphique G 08). La licence professionnelle est une spécificité française, ouverte aux diplômés des filières courtes (BTS ou DUT) ainsi qu'aux étudiants en licence. Si elle est minoritaire sur le territoire considéré (4 700), son caractère professionnalisant facilite l'insertion sur le marché du travail, directement après sa délivrance. Le deuxième cycle, caractérisé principalement par l'octroi de masters (15 300), marque souvent l'arrêt des études, puisque seuls 1 500 doctorats sont délivrés. Les doctorants du territoire sont tous concentrés dans le Rhône et en Isère, les trois autres départements délivrant principalement des diplômes de premier cycle. La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est donc associée à une certaine concentration territoriale.

Les établissements sous tutelle du MENESRI délivrent également d'autres diplômes que les licences, masters ou doctorats. Avec une part de 30 % des diplômes délivrés dans les cinq départements de l'étude, il s'agit principalement de diplômes d'établissement⁵, de DUT ou de diplômes de santé.

Dans la partie suisse du territoire étudié, 11 400 bachelors, 6 900 masters, 400 licences/diplômes⁶ et 1 300 doctorats ont été octroyés en 2019⁷ (Graphique G 09). Dans les hautes écoles universitaires romandes on dénombre 6 400 bachelors et 5 800 masters. La filière « littérature, sciences humaines et sociales », qui est aussi la discipline la plus répandue auprès des étudiants, est celle qui a octroyé le plus grand nombre de diplômes : 38 % des bachelors et 33 % des masters ont été obtenus par des étudiants de cette filière. Au niveau du doctorat (1 300), délivrés uniquement par les HEU, le nombre de titres octroyés est le plus important en « sciences et techniques » (58 % du total des doctorats).

G 08 Répartition par cycle des diplômes « licence-master-doctorat (LMD) » délivrés dans la partie française du territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2017/2018



Champ : étudiants rattachés à un établissement sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur uniquement, hors diplômes d'établissement, DUT, diplômes d'accès aux études universitaires, capacités en droit, habitation à diriger des recherches (HDR) et « Autres diplômes ».

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

⁵ Diplômes délivrés librement par tout établissement mais non reconnus par l'Etat.

⁶ Il s'agit des diplômes HEP et des licences/diplômes universitaires qui correspondent à d'anciens titres obtenus.

⁷ Ne sont publiés que les examens finals réussis. L'unité statistique est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs. Non compris les certificats et diplômes de formation continue, comme les maîtrises d'études avancées (MAS), diplômes de formation continue (DAS) et certificats de formation continue (CAS).

Témoin de l'attrait des hautes écoles universitaires romandes, les étudiants provenant de l'étranger comptabilisent 20 % des bachelors et 35 % des masters. Cette part monte à 67 % pour les titres de doctorat. L'EPFL (79 %) et l'Université de Genève (69 %) connaissent un pourcentage encore plus élevé de doctorat obtenus par des étudiants en provenance de l'étranger. Les diplômés en provenance de France sont particulièrement nombreux pour les niveaux de bachelor et de master (800 pour chacun de ces deux diplômes). Ils représentent respectivement 64 % et 38 % des étudiants diplômés en provenance d'un pays étranger. Pour le doctorat (200), la part est moindre (18 %).

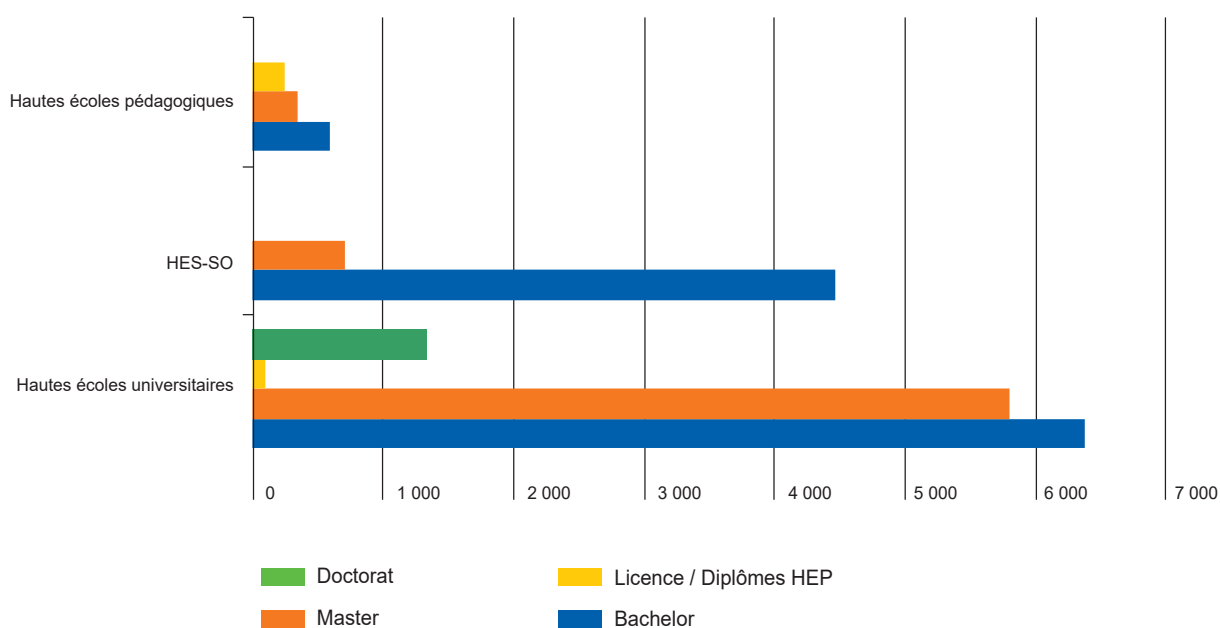
Dans les HES, le bachelor est considéré comme le diplôme de fin d'études dans la plupart des domaines enseignés. Quelques masters permettant d'acquérir une qualification supplémentaire

sont proposés. A la HES-SO, on enregistre 4 500 titres de bachelor en 2019, dont plus des deux tiers sont attribuables aux filières « paramédicales et sociales » (santé : 22 % ; travail social : 13 %) et « économie et services » (33 %). Sur les 700 masters octroyés, la discipline « arts et culture » est celle qui groupe le plus de diplômés (45 %), suivie par le « design » (15 %). La proportion de diplômés remis à des étudiants en provenance de l'étranger est de 20 % pour les bachelors et de 50 % pour les masters. La France est ainsi le premier pays d'origine des diplômés en provenance de l'étranger.

Dans les HEP, le type de diplôme obtenu dépend du degré de formation auquel se destine le futur enseignant. Les HEP romandes ont délivré 600 bachelors pour l'enseignement préscolaire et primaire, 300 masters, dont 64 % pour l'enseignement secondaire, ainsi que 250 diplômes HEP.

G 09 Titres délivrés en Suisse romande selon la haute école et le niveau d'examen

Année 2019



Source: OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles.

6. LES FEMMES MAJORITAIRES AU SEIN DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Dans le territoire franco-valdo-genevois élargi, comme dans l'ensemble de la France et de la Suisse, les femmes sont majoritaires au sein de la population étudiante (55 % des effectifs). Toutefois, la part des femmes étudiantes varie selon les filières. Les disciplines les plus féminisées du côté suisse le sont également du côté français. C'est notamment le cas pour les spécialisations paramédicales et sociales, ainsi que pour les formations aux métiers de l'enseignement (HEP et INSPE).

Dans la partie française, tous types de formations confondus, les femmes sont plus nombreuses (56 % en 2018, Graphique G 10). Cette part est similaire à celle observée au niveau national (55 %). Le taux de féminisation varie toutefois selon les formations. Dans les écoles paramédicales et sociales, les INSPE et les formations universitaires dans une moindre mesure, les femmes sont majoritaires (87 %, 72 % et 59 % respectivement). A l'inverse, certaines formations, comme celles dispensées dans les grands établissements publics, les autres formations d'ingénieur

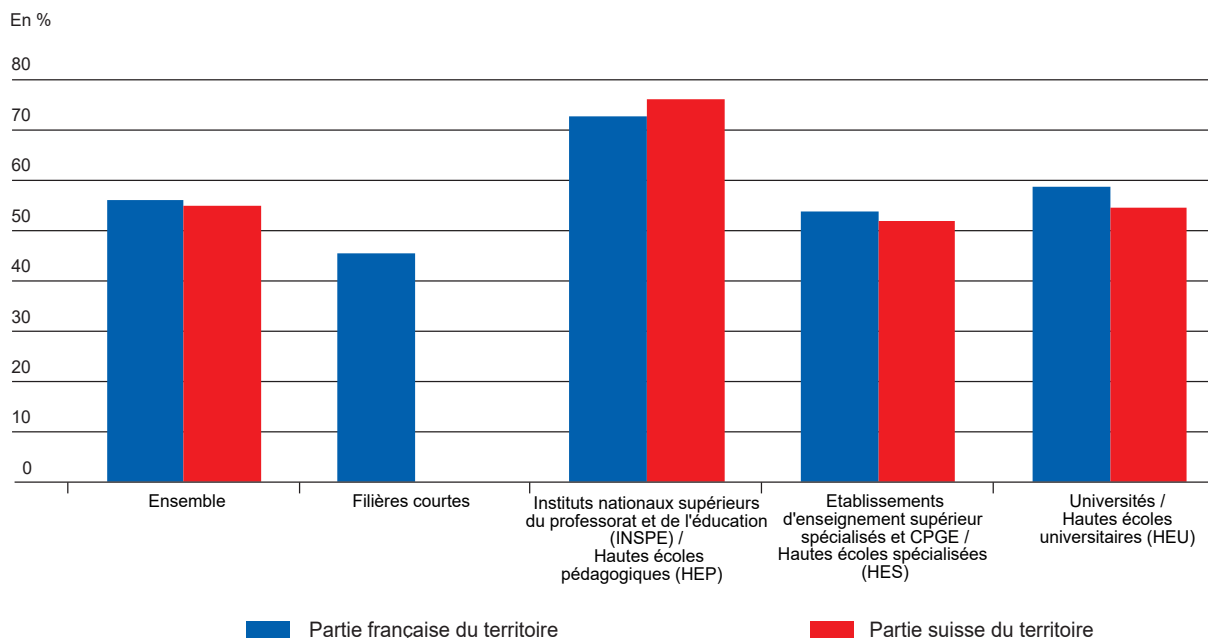
et les IUT accueillent principalement des hommes (29 %, 36 % et 38 % de femmes, respectivement). Parmi les autres formations qui concentrent le plus d'étudiants (écoles de commerce et de gestion, STS) la répartition hommes/femmes est relativement équilibrée. Quelle que soit la nature de la formation, cette répartition est proche de celle observée au niveau national.

La part des diplômés décernés à des femmes varie également selon le niveau. Ainsi, sur l'ensemble des étudiants diplômés d'un établissement public sous tutelle du MENESRI, la part des femmes a tendance à diminuer à mesure que le niveau du diplôme augmente. Si les licences et masters sont majoritairement obtenus par des femmes (respectivement 62 % et 57 %), seuls 38 % des doctorats le sont.

Entre 2013 et 2018, la part des femmes est restée relativement stable (56 %). Néanmoins, dans les STS, leur part a significativement baissé (passant de 54 % à 50 %). A l'inverse, elle a progressé dans les établissements d'enseignement universitaires privés et dans les autres formations d'ingénieurs (+ 2,7 points en cinq ans).

G 10 Part des femmes dans les effectifs étudiants selon le type d'établissement du territoire franco-valdo-genevois élargi

Année 2018/2019 pour la partie française et 2019/2020 pour la partie suisse



Sources :

France : Systèmes d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports

Suisse : OFS - Etudiants et examens finals des hautes écoles

Côté suisse, les femmes représentent la majorité (55 %) des étudiants des hautes écoles romandes. Cette part est supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de la Suisse (52 %). Selon le type de haute école, la proportion de femmes varie, oscillant entre 76 % dans les HEP, 54 % dans les HEU et 52 % dans les HES.

La présence des femmes varie également selon la filière choisie. Dans les hautes écoles universitaires, leur part atteint 69 % des personnes en formation en « littérature, sciences humaines et sociales »; elles représentent 37 % en « sciences et techniques ». La part des femmes au sein de la population étudiante est restée stable entre 2013/2014 et 2018/2019 (+ 1 point). C'est la filière de la « médecine, pharmacie » qui voit la part des femmes augmenter le plus : elle passe de 60 % à 63 %.

Au sein de la HES-SO, la part des femmes diffère également selon la discipline suivie. Elles représentent 80 % des effectifs étudiants dans la « santé » et 72 % dans le « travail social » et ne sont que 10 % en « technique et IT ». Comme pour les HEU, en cinq ans, la part des femmes est restée stable (- 1 point de pourcentage). Elle a toutefois augmenté de 4 points dans les disciplines « architecture, construction et planification », passant de 28 % à 32 %.

Parmi les diplômés octroyés dans les HEU romandes, il y a 55 % de femmes dans les niveaux de bachelor et master. La part est inférieure pour les doctorats (44 %). À la HES-SO, les femmes groupent 55 % des bachelors et 48 % des masters. Enfin, la proportion de femmes dans les HEP romandes varie entre 88 % pour le bachelor, 68 % pour le master et 56 % pour les diplômés.

7. INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'obtention du titre de fin d'études marque le début d'une phase de recherche d'emploi pour de nombreux diplômés des hautes écoles. Différents indicateurs issus de l'enquête auprès des diplômés des hautes écoles de l'OFS permettent de mieux comprendre comment se déroule la transition entre la fin des études et le marché du travail et quelle est la situation professionnelle des diplômés de Suisse en début de carrière.

Quelle que soit la haute école, le taux de chômage au sens du BIT baisse significativement entre la première et la cinquième année suivant l'obtention

du diplôme. La diminution est plus marquée pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, le taux de chômage passant de 6,3 % à 2,2 %. Pour les titulaires d'un master d'une HEU romande, il évolue de 6,5 % à 3,5 % (Graphique G 11).

Comparé à l'ensemble de la Suisse, le taux de chômage au sens du BIT un an après l'obtention du diplôme est plus élevé pour les titulaires d'un master d'une HEU romande qu'à l'échelon suisse (4,6 %). C'est également le cas pour les bachelors HES (3,9 % en Suisse).

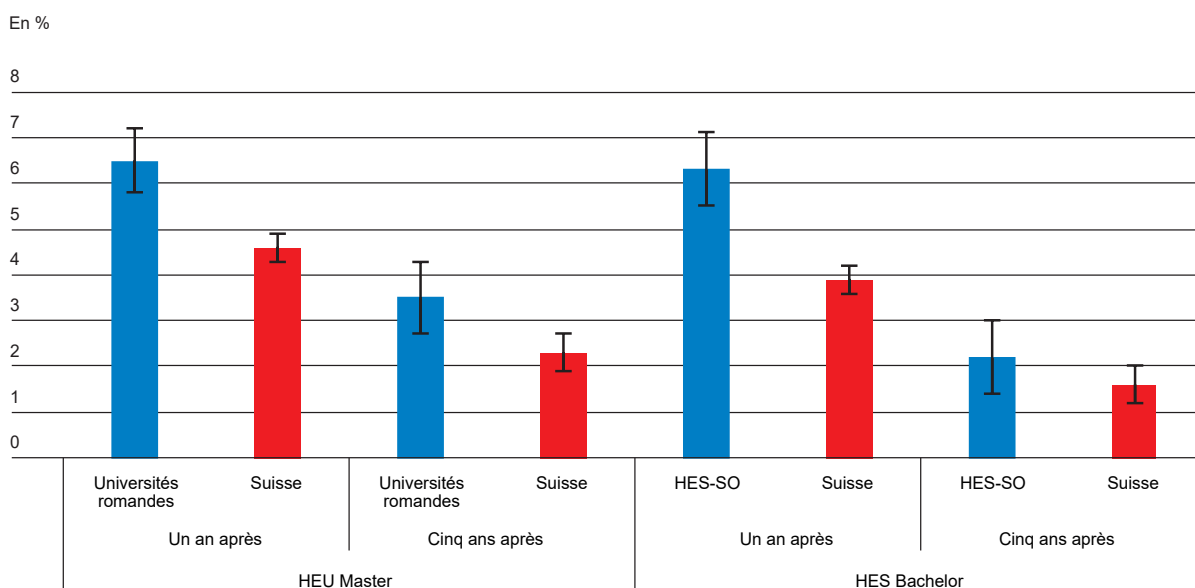
ENQUÊTE AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DES HAUTES ÉCOLES

Il s'agit d'une enquête exhaustive par panel, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) auprès des titulaires d'un master, d'une licence, d'un diplôme, d'un bachelor ou d'un doctorat. La première enquête recense toutes les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles spécialisées (y compris les hautes écoles pédagogiques) ou universitaires reconnues par la Confédération. La seconde ne porte plus que sur les personnes diplômées des hautes écoles qui ont participé à la première enquête.

Les résultats présentés ici sont ceux des diplômés d'un master d'une HEU romande ou d'un bachelor de la HES-SO en 2014, une année et cinq ans après l'obtention du diplôme. Les niveaux d'examen considérés ici sont le master pour les HEU et le bachelor pour les HES car ils représentent, dans la plupart des cas, le titre de fin d'études.

G 11 Taux de chômage au sens du BIT des diplômés des HEU et des HES (1)

Situation une année et cinq ans après l'obtention du diplôme ; année de diplôme 2014



(1) Les intervalles de confiance à 95 % sont représentés par les barres d'erreur.

Source : OFS - Enquête auprès des diplômés des hautes écoles

Cinq ans après, la différence est significative uniquement pour les HEU. Le taux de chômage est de 3,5 % en Suisse romande, contre 2,3 % à l'échelon suisse. Cette différence se constate également pour l'ensemble de la population active : le taux de chômage au sens du BIT est de 4,4 % en Suisse, contre 7,5 % dans la région lémanique (Vaud, Valais, Genève).

L'accès à une fonction dirigeante augmente significativement entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Entre les deux enquêtes, la part des titulaires d'un master d'une HEU romande ou d'un bachelor de la HES-SO occupant un poste de cadre a augmenté de, respectivement, 16 et 9 points de pourcentage. Ainsi, en 2019, cinq ans après la fin des études, parmi les titulaires d'un master HEU, 27 % sont employés avec fonction dirigeante. Cette proportion atteint 25 % parmi les titulaires d'un bachelor de la HES-SO. Parmi la population active occupée de la région lémanique, 22 % sont des salariés exerçant une fonction de cadre. Relevons également l'importante diminution de la part de stagiaires, passant de 14 % un an après l'obtention du diplôme de master à 2 % cinq ans après. Pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, la part baisse de 4 % à 1 %.

Un an après l'obtention du diplôme, 64 % des titulaires d'un bachelor de la HES-SO occupent un emploi à durée indéterminée. La proportion est

significativement inférieure pour les titulaires d'un master d'une HEU (48 %), qui sont plus nombreux à débiter leur carrière par des emplois qui sont, par définition, limités dans le temps, comme les avocats stagiaires ou médecins assistants. Entre la première et la cinquième année, la proportion de titulaires de diplômes avec un contrat à durée indéterminée augmente de manière significative. Après cinq ans, elle est de 82 % pour les bachelors de la HES-SO et 73 % pour les masters des HEU.

En termes de quotité travaillée, entre la première et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, la proportion des titulaires d'un master d'une HEU travaillant à temps partiel (temps de travail inférieur à 90 %) n'évolue pas. Elle est de 34 %. En revanche, pour les titulaires d'un bachelor de la HES-SO, la proportion des personnes travaillant à temps partiel augmente significativement de 28 % à 38 %. À titre de comparaison, en 2019, dans la région lémanique, 35 % de la population active occupée travaille à temps partiel.

Les diplômés de la HES-SO sont proportionnellement un peu plus nombreux à juger leur temps de travail adéquat. Un an après l'obtention du titre, ils sont 80 % à être satisfaits de leur taux d'occupation, contre 78 % parmi les universitaires. Cinq ans après, les proportions sont de respectivement 79 % et 75 %.

8. LES ENSEIGNANTS : UNE FÉMINISATION DE LA POPULATION

Des deux côtés de la frontière du territoire franco-valdo-genevois élargi, quatre enseignants sur dix dans l'enseignement supérieur sont des femmes. Ces dernières années, la part des femmes enseignantes s'est accrue, de façon plus importante en Suisse romande. Dans la partie française, le champ restreint des données (uniquement les enseignants exerçant dans un établissement public sous tutelle du MENESRI) limite la possibilité de comparaison entre les deux zones du territoire. Les enseignants en lycée (en STS ou en CPGE) en sont notamment exclus.

En 2018, la partie française du territoire recense près de 7 000 enseignants et enseignants chercheurs dans des établissements publics sous tutelle du MENESRI. La part des femmes enseignantes a augmenté ces dernières années, passant de 38 % en 2013 à 40 % en 2018, comme au niveau national. De plus, ce processus de féminisation de la profession enseignante devrait s'accélérer, puisque la part des femmes parmi les plus jeunes générations d'enseignants (moins de 35 ans) s'établit à près de 45 % alors qu'elle est de 33 % parmi les 56 ans et plus.

La population enseignante est plus âgée que l'ensemble de la population active. En effet, parmi les enseignants, 23 % ont plus de 55 ans, alors que dans la population active, cette même tranche d'âge représente 12 % des effectifs. Symétriquement, les jeunes sont bien moins représentés dans la population enseignante : seuls 9 % des enseignants sont âgés de 35 ans et moins, contre 37 % dans la population active.

Fin 2019, le corps enseignant⁸ des hautes écoles de Suisse romande est formé d'environ 10 000 personnes : 48 % à la HES-SO, 47 % dans les HEU et 5 % dans les HEP. En équivalents plein temps (EPT), cela correspond à 5 300 emplois. L'écart entre le nombre de personnes et le nombre d'EPT traduit la proportion élevée d'enseignants travaillant à temps partiel. C'est particulièrement le cas pour la HES-SO, où les deux tiers du corps enseignant ont un taux d'occupation inférieur à 50 %. Dans les HEU, 38 % ont un taux d'occupation inférieur à 50 %.

La part des femmes parmi le personnel enseignant est de 39 %. Cette part varie fortement selon le type de haute école. Elle est de 60 % dans les HEP, 45 % dans les HES et 31 % dans les HEU. En 2013, elle se montait à 34 % pour l'ensemble (HEP : 51 % ; HES : 41 % ; HEU : 27 %).

ENCADRÉ 4 - DANS LA PARTIE FRANÇAISE DU GRAND GENÈVE, UNE OFFRE DE PROXIMITÉ REPOSANT PRINCIPALEMENT SUR LES STS ET LES ÉCOLES PARAMÉDICALES ET SOCIALES

Un faible nombre d'étudiants engendre une faible diversité d'offre de formations...

Le Pôle métropolitain du Genevois français compte 1 500 étudiants à la rentrée universitaire 2018-2019. Près d'un sur deux (58 %) étudie dans une STS et 36 % dans une école paramédicale et sociale. La centaine d'étudiants restant se répartit entre une autre école de spécialité diverse (3 %), un établissement d'enseignement universitaire privé (2 %) et une école supérieure de commerce, gestion et comptabilité (1 %). Ainsi, avec un nombre restreint d'établissements, notamment l'absence de centre universitaire et donc également d'IUT ou de CPGE, l'offre de formation est peu diversifiée dans le Genevois français. En comparaison avec le niveau national français, cette offre limitée de formations implique une très forte spécialisation du territoire en STS et dans les disciplines paramédicales et sociales.

... concentrée sur Thonon-les-Bains et Annemasse

Au sein du Pôle métropolitain du Genevois français, les effectifs étudiants sont très concentrés géographiquement. Les communes de Thonon-les-Bains et d'Annemasse en accueillent respectivement 40 % et 31 %. Dans ces deux communes, une large partie des étudiants sont rattachés à un des deux Instituts de formation en soins infirmiers du territoire (IFSI d'Annemasse et de Thonon-les-Bains) : ils représentent 68 % des étudiants à Annemasse et 36 % à Thonon-les-Bains. Les STS sont plus largement réparties sur le territoire.

⁸ Inclus les professeurs et autres enseignants pour les HEU, ainsi que les enseignants avec responsabilité de direction et autres enseignants pour les HES et HEP.

MÉTHODOLOGIE

Sources des données

France

L'offre de formation de l'enseignement supérieur en France se compose de deux grands types de filières. La première filière repose sur les universités et les écoles spécialisées, délivrant les diplômes de licence, master et doctorat (LMD) ainsi que, pour les écoles spécialisées uniquement, des diplômes d'ingénieur. La seconde filière, qualifiée de « filières courtes », se compose des sections de techniciens supérieurs (STS), localisées dans les lycées, et des Instituts universitaires technologiques (IUT), implantés dans les universités.

Les données mobilisées sont diffusées par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MENESRI) via l'Open Data.

Etudiants

Les données relèvent du Système d'information et enquêtes des ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

Diplômes

Les données relèvent du Système d'information et du suivi de l'étudiant (SISE). Il s'agit des établissements publics sous tutelle du MENESRI : établissements universitaires publics, grands établissements, écoles normales supérieures (ENS), écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) et écoles habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur.

Enseignants

Les données relèvent du Système d'information relatif à la gestion de carrière des enseignants chercheurs et des enseignants affectés dans les établissements d'enseignement supérieur (RH-SUPINFO).

Suisse

Etudiants et examens finals des hautes écoles (OFS)

La banque de données des étudiants et diplômés du système d'information universitaire suisse (SIUS) a été conçue au début des années 1970 pour répondre aux besoins croissants de coordination et de planification de la Confédération et des cantons dans le domaine des hautes écoles. Elle renseigne sur la situation dans les études, le déroulement de celles-ci et sur divers facteurs sociodémographiques des étudiants. Toutes les personnes immatriculées possèdent un identifiant personnel. Celui-ci permet de traiter les données personnelles relevées de manière anonyme et de réaliser des analyses de flux (par exemple : changements de haute école ou de branche, taux de réussite, durée des études).

Enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles (OFS)

Cette enquête s'intéresse principalement à la situation professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles, un an et cinq ans après l'obtention de leur diplôme, et de la formation qu'elles ont suivie depuis. Elle recherche plus précisément des réponses aux questions suivantes : comment évolue le taux des personnes diplômées actives ? Quels sont les facteurs déterminants pour réussir son entrée dans le monde du travail ? Par les informations qu'elle fournit, cette enquête représente un instrument pour les hautes écoles et pour les instances de la politique de la formation et de l'emploi.

Personnel des hautes écoles (OFS)

L'enquête sur le personnel des hautes écoles universitaires (HEU), ainsi que l'enquête sur le personnel des hautes écoles spécialisées (HES) et des hautes écoles pédagogiques (HEP) reconnues par la Confédération renseignent chaque année sur les ressources humaines dont dispose le système des hautes écoles suisses. Elles permettent de comparer les ressources employées, notamment entre les institutions, les branches d'études, les catégories de personnel, ainsi que pour les différents types de prestations, à partir d'une série de critères de différenciation.

Définitions

France

Étudiant

Un étudiant est une personne inscrite dans une formation de l'enseignement supérieur, recensée dans les systèmes d'information et enquêtes du MENESRI, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé. Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique généralisé.

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Ces établissements, rattachés aux universités, ont pour mission de former les futurs enseignants du primaire et du secondaire ainsi que d'assurer la formation continue des personnels de l'éducation nationale. Ces formations de deux ans sont accessibles aux étudiants ayant obtenu une licence (ou équivalent Bac+3) et permettent l'obtention en fin de cursus d'un master MEEF (Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation).

Diplômes

Sont présentés les diplômes délivrés dans les établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MENESRI au cours de l'année universitaire 2017-2018. Un diplôme est délivré pour le compte d'une année universitaire. La délivrance d'un diplôme se rapporte à une inscription prise par un étudiant pour préparer le diplôme au cours de l'année universitaire, que ce soit en formation initiale, formation par apprentissage, formation continue et à une localisation (établissement).

Suisse

Étudiant

Est considérée comme étudiant, toute personne immatriculée dans une haute école suisse (haute école universitaire, haute école spécialisée et haute école pédagogique) au semestre d'hiver/d'automne de l'année universitaire considérée. Les statistiques des hautes écoles universitaires ne considèrent que les étudiants immatriculés dans ces dernières. Les doubles immatriculations - une personne immatriculée dans deux hautes écoles différentes - sont éliminées. Les statistiques publiées par les hautes écoles elles-mêmes peuvent donc être différentes de celles de l'OFS.

Diplômes

Ne sont publiés que les examens finals réussis. L'unité statistique des examens est le diplôme et non pas la personne l'ayant acquis, car une personne peut en avoir obtenu plusieurs.

Provenance des étudiants

Le canton de domicile (ou le pays pour les étudiants provenant de l'étranger) avant le début des études est celui dans lequel l'étudiant détenait son domicile légal au moment de l'obtention du certificat d'accès aux études supérieures (par exemple la maturité).

En Suisse, il n'existe aucun service central apte à décider de la reconnaissance des certificats étrangers pour l'admission aux études. Ce sont les services d'immatriculation des différentes hautes écoles qui décident, de manière autonome et au cas par cas, à quelles conditions la personne titulaire d'un diplôme étranger est admise aux études.

Domaines d'études

Par souci de comparaison, les différentes disciplines des écoles universitaires sont groupées selon une nomenclature commune. La classification s'inspire de celle réalisée par l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ).

Sciences et techniques

- France : Sciences de la vie, de la terre et de l'univers - Sciences fondamentales et applications - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) - Pluridisciplinaire sciences
- Suisse : Sciences exactes - Sciences naturelles - Sciences de la construction et de la mensuration - Génies mécanique et électrique - Sciences techniques pluridisciplinaires

Littérature, sciences humaines et sociales

- France : Langues - Sciences humaines et sociales - Lettres, sciences du langage, arts - Pluridisciplinaire lettres, langues, sciences humaines
- Suisse : Théologie - Langues et littérature - Sciences historiques et culture - Sciences humaines - Sciences sociales - Autres sciences sociales

Droit, sciences économiques et gestion

- France : Droit, sciences politiques - Sciences économiques, gestion - Administration économique et sociale - Pluridisciplinaire droit, sciences économiques, AES (Administration économique et sociale)
- Suisse : Droit - Sciences économiques

Médecine, pharmacie

- France : Médecine - Pharmacie - Odontologie - Pluridisciplinaire santé
- Suisse : Médecine/pharmacie

Liste des établissements

France

Pour la partie française, les données analysées dans cette étude ont été exploitées à partir de celles mises à disposition par le MENESRI à travers l'Open Data, relatives aux établissements sous tutelle de ce ministère. Il s'agit principalement des établissements suivants :

Universités

- Université de Lyon : Claude Bernard Lyon 1, Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3
- Université de Grenoble-Alpes
- Université Savoie Mont Blanc

Les établissements universitaires abritent également les IUT.

Ecoles supérieures spécialisées

- Institut national des sciences appliquées de Lyon
- Institut polytechnique de Grenoble
- Ecole normale supérieure de Lyon
- Ecole centrale de Lyon
- Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- Arts et Métiers Sciences et Technologies

Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation

- Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Lyon
- Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie de Grenoble

Pour le reste des établissements d'enseignement supérieur localisés dans la partie française, seul un effectif global, par grand type de formation, est disponible dans l'Open Data :

- Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés
- Ecoles de commerce, gestion et comptabilité
- Ecoles paramédicales et sociales
- Ecoles supérieures artistiques et culturelles
- Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- Autres écoles de spécialités diverses
- Etablissements d'enseignement universitaire privés

Suisse

Hautes écoles universitaires (HEU)

- Université de Lausanne
- Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
- Université de Genève
- Université de Fribourg
- Université de Neuchâtel
- Autres institutions universitaires : comprend l'Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) à Genève et la formation universitaire à distance Suisse dont le siège est à Brigue. Jusqu'en 2016/2017, les chiffres de l'IHEID apparaissent sous « Université de Genève ».

Hautes écoles spécialisées (HES)

La Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) est répartie en un réseau de hautes écoles situées dans sept cantons de Suisse occidentale :

- Haute école Arc (Berne, Jura, Neuchâtel)
 - HE-Arc Conservation-restauration
 - HE-Arc Ingénierie
 - HE-Arc Santé
 - HE-Arc Gestion (HEG Arc)
- HES-SO Fribourg
 - Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg - HEIA-FR
 - Haute école de gestion Fribourg - HEG-FR
 - Haute école de santé Fribourg - HEdS-FR
 - Haute école de travail social Fribourg - HETS-FR
- HES-SO Genève
 - Haute école d'art et de design - Genève (HEAD - Genève)
 - Haute école de gestion de Genève (HEG-Genève)
 - HEPIA - Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
 - Haute école de musique de Genève - HEM avec site décentralisé à Neuchâtel
 - Haute école de santé de Genève (HEdS-Genève)
 - Haute école de travail social de Genève (HETS-Genève)

- HES-SO Valais
 - Haute école de Gestion - HEG
 - Haute école de Travail Social - HETS
 - Haute école de Santé - HEdS
 - Haute école d'Ingénierie - HEI
 - École de design et haute école d'art - EDHEA

- Hautes écoles conventionnées
 - Ecole hôtelière de Lausanne - EHL
 - Changins – Haute école de viticulture et œnologie
 - La Manufacture - Haute école des arts de la scène

- HES-SO Vaud
 - ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne
 - Haute école d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud - HEIG-VD
 - Institut et Haute école de la Santé La Source HEMU – Haute école de Musique
 - Haute école de travail social et de la santé Lausanne - HETSL
 - HESAV - Haute école de Santé Vaud

- HES-SO Master

Hautes écoles pédagogiques (HEP)

- Haute école pédagogique du canton de Vaud
- Haute école pédagogique BEJUNE (Berne francophone, Jura, Neuchâtel)
- Haute école pédagogique du Valais
- Haute école pédagogique de Fribourg
- Haute école de travail social de Genève (formation pédagogique en psychomotricité)

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03

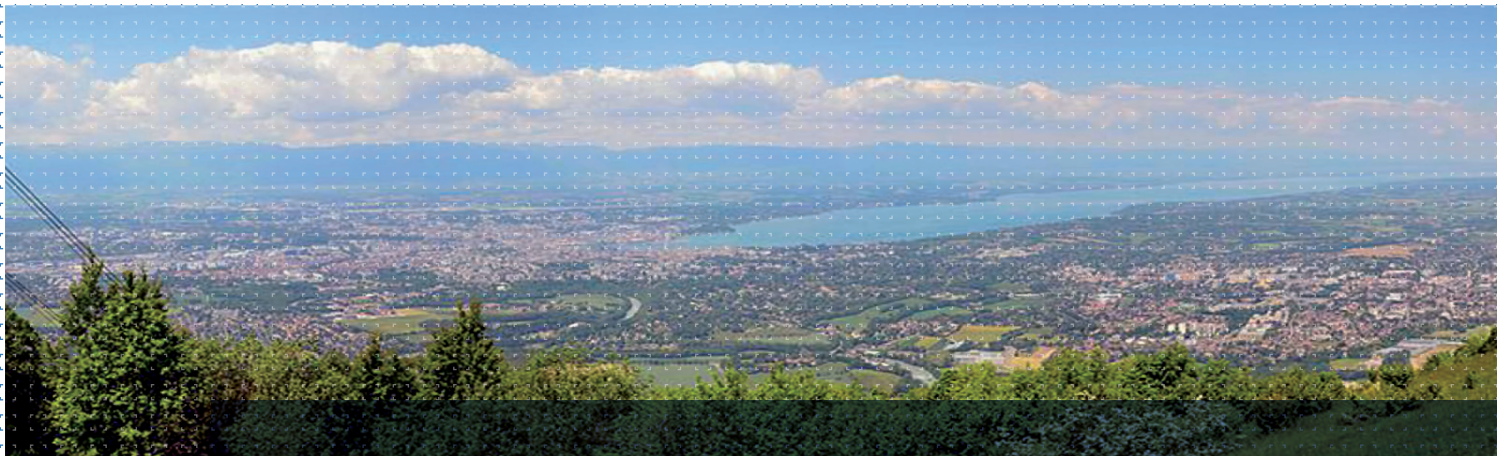
Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr

Département des finances et des ressources humaines
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26

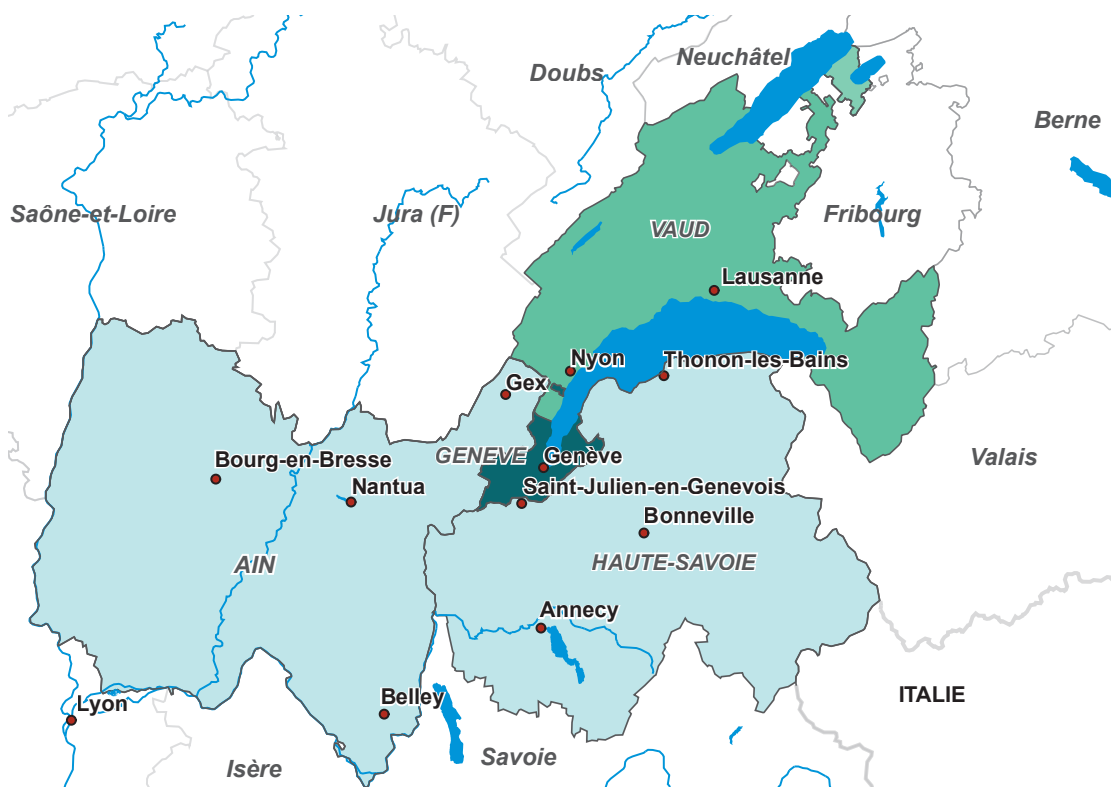
Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique





OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

SYNTHÈSE 2021



Ain - Haute-Savoie – Genève - Vaud



EN BREF

Début 2020, le Territoire franco-valdo-genevois compte 2 803 000 habitants, dont 53 % résident côté français (30 % en Haute-Savoie et 23 % dans l'Ain) et 47 % côté suisse (29 % dans le canton de Vaud et 18 % dans celui de Genève). Il est marqué par une vive croissance démographique. En 10 ans, sa population a augmenté chaque année de 1,2 % en moyenne.

A l'intérieur de ce territoire, l'Espace transfrontalier genevois groupe le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français. Ce bassin de vie et d'habitat concentre, au 1^{er} janvier 2018, 982 000 habitants. Depuis 2013, sa population s'accroît aussi à un rythme soutenu, 1,5 % en moyenne annuelle, supérieur au rythme moyen enregistré en Suisse (+ 1,1 %) et en France métropolitaine (+ 0,4 %).

La croissance de l'emploi se poursuit dans le Territoire franco-valdo-genevois en 2019. L'emploi progresse de 1,7 % entre 2018 et 2019. Dans l'Ain, la hausse n'est que de 0,4 %, soit un point de moins qu'en Haute-Savoie. Dans la partie suisse du territoire, la croissance s'établit à 3,2 % dans le canton de Genève et 1,5 % dans le canton de Vaud.

Début 2018, 203 400 personnes ont effectué des déplacements domicile-travail entre la France et la Suisse. La moitié de ces actifs transfrontaliers travaille dans le canton de Genève. Entre 2013 et 2018, leur nombre a augmenté de 3 % en moyenne chaque année.

En 2020, la production de logement dans l'Espace transfrontalier genevois diminue. Le nombre de logements commencés diminue, en un an, de 62 % dans la partie aindinoise de la zone d'emploi du Genevois français et de 34 % dans les communes situées en Haute-Savoie, pour s'établir respectivement à 710 et 2 210. L'impact de la crise est plus sévère dans le Genevois français que dans les zones d'emploi voisines. Dans le canton de Genève, les mises en chantier diminuent de 7 % par rapport à 2019 pour atteindre 2 590 en 2020. Ce chiffre est toutefois supérieur à la moyenne enregistrée entre 2010 et 2019 (2 100).

TERRITOIRES OBSERVÉS

L'OST s'attache à décrire la région transfrontalière selon deux périmètres. Le plus petit de ces territoires, l'« Espace transfrontalier genevois », inclut, côté Suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, côté France, la zone d'emploi¹ du Genevois français. Cet espace vise à cerner plus particulièrement l'aire d'influence de Genève. Il s'insère dans un ensemble institutionnel de référence, constitué des cantons de Genève et de Vaud et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, nommé le « Territoire franco-valdo-genevois ».

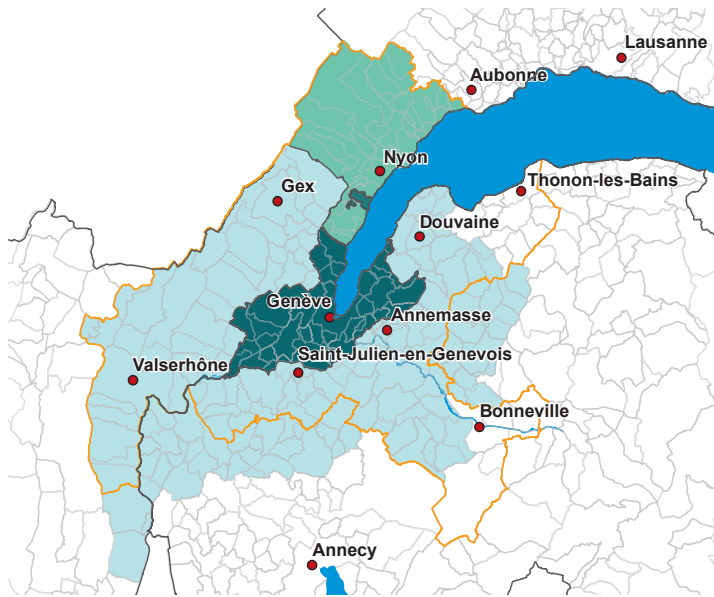
Depuis 2012, le Projet d'agglomération franco valdo-genevois se nomme « Grand Genève ». Celui-ci comprend le canton de Genève et le district de

Nyon pour la partie suisse, et le Pôle métropolitain du Genevois français (regroupement de huit intercommunalités) pour la partie française. Les territoires du « Grand Genève » et de l'« Espace transfrontalier genevois » sont comparables aussi bien en termes de population que de dynamisme démographique (voir chiffres clés).

Selon les thématiques abordées, le périmètre d'observation peut changer, voire s'élargir à la France dans son ensemble ou à d'autres zones d'emploi (Chablais, Vallée de l'Arve, Annecy), réciproquement à la Suisse entière et à certains de ses cantons.

¹ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. En 2020, le contour des zones d'emploi a été redéfini. Le précédent zonage datait de 2010. Il a été mis à jour en s'appuyant sur une méthodologie développée par Eurostat, qui se base sur des données plus récentes relatives aux déplacements domicile-travail. Les flux de travailleurs avec la Suisse ont été pris en compte, conduisant notamment à la redéfinition de la zone d'emploi du Genevois français. Ainsi, l'Espace transfrontalier genevois tient désormais compte de la zone d'emploi du Genevois français, selon son contour 2020.

Espace transfrontalier genevois

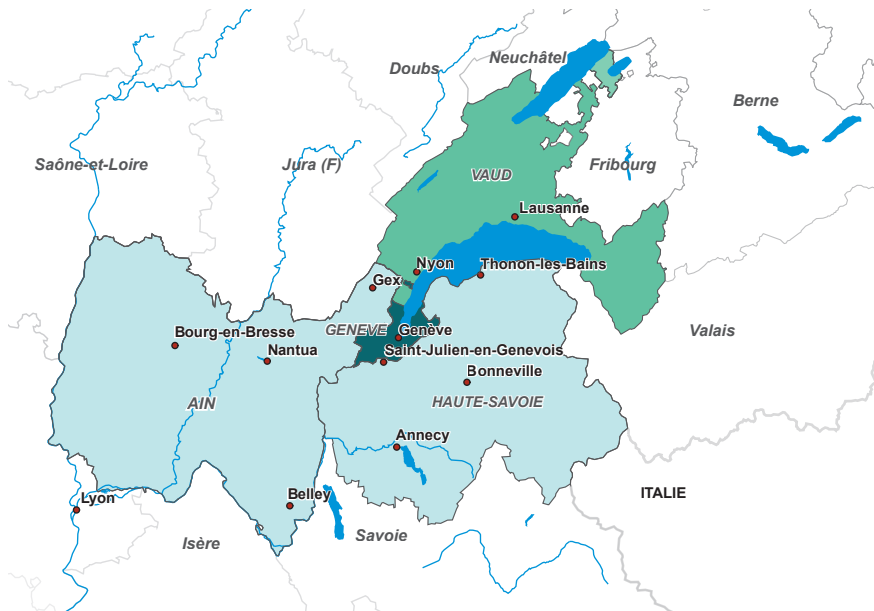


Espace transfrontalier genevois

- District de Nyon
- Canton de Genève
- Zone d'emploi du Genevois français
- Grand Genève
- Frontières nationales

© IGN-OST 2021

Territoire franco-valdo-genevois



Territoire franco-valdo-genevois

- Canton de Vaud
- Canton de Genève
- Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

© IGN-OST 2021

POPULATION

Démographie

Fort dynamisme démographique du Territoire franco-valdo-genevois

Au 1^{er} janvier 2020, le Territoire franco-valdo-genevois compte 2 803 000 habitants. La répartition de la population au sein des quatre espaces composant ce territoire a peu évolué au cours de ces dernières années : 53 % résident côté français (30 % en Haute-Savoie et 23 % dans l'Ain) et 47 % côté suisse (29 % dans le canton de Vaud et 18 % dans celui de Genève).

La démographie de cet ensemble est très dynamique. Entre 2010 et 2020, il a gagné 312 000 nouveaux habitants. Sa population a augmenté chaque année de 1,2 % en moyenne ; cette croissance est supérieure de 0,2 point à celle de la Suisse et de 0,6 point à celle de la France métropolitaine.

Au sein de ce territoire, durant la dernière décennie, le canton de Vaud présente la plus forte hausse de population, + 1,5 % en moyenne par an, suivi de la Haute-Savoie (+ 1,2 %), puis de l'Ain et du canton de Genève (+ 1,0 %). La Haute-Savoie et l'Ain sont parmi les départements français les plus dynamiques. Ils se classent respectivement aux 4^e et 8^e rangs pour l'évolution annuelle moyenne du nombre d'habitants.

A titre de comparaison, dans les autres départements frontaliers de la Suisse, la croissance de la population est moins soutenue. Dans le Doubs, elle augmente au rythme annuel moyen de 0,3 % entre 2010 et 2020, tandis qu'elle recule de 0,1 % par an dans le Jura. Près de l'Allemagne, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin gagnent respectivement 0,4 % et 0,2 % de population en moyenne chaque année. A proximité du Luxembourg, les populations de Meurthe-et-Moselle et de Moselle sont stables, tandis que la Meuse perd 0,7 % de population par an en moyenne entre 2010 et 2020.

Entre 2010 et 2020, parmi les 26 cantons et demi-cantons suisses, le canton de Vaud connaît le 3^e taux de croissance le plus élevé après le canton de Fribourg (+ 1,7 %). Le canton de Genève se situe au 8^e rang, au même niveau que la moyenne suisse.

Espace transfrontalier genevois : croissance démographique plus forte que pour l'ensemble de la Suisse ou de la France

Inséré dans le Territoire franco-valdo-genevois, l'Espace transfrontalier genevois groupe le canton de Genève, le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français. Composant un ensemble économique intégré de vie et d'emploi, il concentre, au 1^{er} janvier 2018, 982 000 habitants. Depuis 2013, sa population s'accroît à un rythme soutenu, de 1,5 % en moyenne chaque année, supérieur au rythme moyen enregistré en Suisse (+ 1,1 %) et en France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance de l'Espace transfrontalier genevois ralentit à peine, de seulement 0,1 point par rapport au cycle quinquennal précédent (2008-2013). Le dynamisme démographique de ce territoire est particulièrement marqué aux abords du canton de Genève.

Le district de Nyon compte 99 600 habitants, en hausse annuelle moyenne de 2,2 % entre 2013 et 2018. La croissance de sa population est rapide et s'est fortement accélérée ; elle était de 1,8 % entre 2008 et 2013. Dans le canton de Genève, la hausse de la population accélère également, au rythme moyen de 1,2 % par an entre 2013 et 2018, soit 0,2 point de plus qu'au cours des cinq années précédentes. A l'inverse, la progression ralentit dans la zone d'emploi du Genevois français, s'élevant à + 1,8 % entre 2013 et 2018, alors qu'elle était de + 2,5 % entre 2008 et 2013.

A l'échelle des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), la Communauté de communes (CC) du Genevois se classe au premier rang en France métropolitaine pour la croissance de la population. Elle a en effet accueilli 3,5 % d'habitants en plus en moyenne chaque année entre 2013 et 2018. Aux deuxième et troisième rangs se trouvent deux EPCI voisins : la Communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex et la CC du Pays de Cruseilles (+ 2,4 % pour chacune). Plusieurs communes de ces EPCI, telles que Vulbens, Chevry, Prévessin-Moëns ou Saint-Genis-Pouilly, présentent une croissance annuelle moyenne proche de 5 %. Le territoire proche de la frontière continue donc de se densifier.

La croissance de la population, reflet de l'attractivité du territoire

Ce dynamisme démographique est majoritairement lié aux migrations. L'excédent migratoire contribue en effet pour 62 % à la hausse de la population au cours de la dernière décennie (2010-2020) dans l'ensemble du Territoire franco-valdo-genevois. Le canton de Vaud apparaît comme le plus attractif, près des trois quarts de son accroissement démographique provenant de mouvements migratoires.

La population s'accroît également grâce à un solde naturel (naissances moins décès) plus excédentaire dans ce territoire qu'en moyenne française ou suisse, en lien avec l'installation de jeunes ménages actifs. C'est en Haute-Savoie que la croissance annuelle moyenne due au solde naturel est la plus élevée. Elle contribue, à égalité avec l'excédent migratoire (arrivées moins départs), à la hausse du nombre d'habitants.

Dans l'Espace transfrontalier genevois, le district de Nyon apparaît comme particulièrement attractif. Entre 2013 et 2018, les trois quarts de la hausse de la population sont issus de l'excédent migratoire. La contribution des migrations à l'évolution du nombre de résidants augmente, elle était de 61 % entre 2008 et 2013. Elle est largement plus forte que celle du Genevois français. En effet, cette zone apparaît, quant à elle, moins attractive au cours de la période récente. Si le solde naturel y est stable, le solde migratoire baisse, tout en restant à un niveau élevé, ainsi que sa contribution à la croissance démographique (de 73 % entre 2008 et 2013, à 61 % entre 2013 et 2018).

En 2018, l'Espace transfrontalier genevois compte en moyenne 450 habitants par km². Au sein de cet espace, la concentration des habitants est inégale. La densité de population est très élevée dans le canton de Genève (2 030 hab/km²). Côté français, si l'EPCI d'Annemasse - Les Voirons Agglomération compte près de 1 200 habitants par km², la CA du Pays de Gex et la CC du Genevois en comptent respectivement 238 et 312 en 2018. La concentration de la population est ainsi très disparate sur le territoire français proche de la frontière, dont le paysage est partagé entre espaces très urbanisés et zones résidentielles périurbaines où l'habitat individuel est encore très présent.

Genevois français : de plus en plus de jeunes actifs diplômés, exerçant en Suisse

Au cours de l'année 2017, la zone d'emploi du Genevois français a accueilli 20 800 nouveaux habitants, représentant 5,4 % des résidants de la zone d'emploi, soit 3,4 points de plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un marché de l'emploi particulièrement attractif côté suisse, cette zone d'emploi attire une population jeune, majoritairement en emploi et diplômée.

Ces nouveaux arrivants sont plus fréquemment de jeunes ménages actifs avec enfants que la population résidante. Près de la moitié des nouveaux arrivants ont entre 20 et 35 ans, soit une proportion forte que elle observée parmi les résidants (21 %).

Plus jeunes, les nouveaux arrivants occupent plus souvent un emploi que les résidants (57 % contre 48 %). La zone d'emploi accueille en outre une population diplômée. Parmi les actifs en emploi, 57 % des arrivants sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 45 % des résidants.

Les personnes arrivées en 2017 dans le Genevois français présentent des caractéristiques (âge, activité ou niveau de diplôme) semblables à celles des personnes arrivées 5 ans auparavant. Compte tenu de l'intensité du solde migratoire, les populations arrivées depuis 2013 dans le territoire contribuent à faire évoluer le profil des résidants de la zone d'emploi. Ainsi, entre 2013 et 2018, parmi les résidants en activité, le nombre de travailleurs frontaliers exerçant en Suisse a augmenté chaque année de 3 %. De même, alors que le nombre d'actifs ne disposant d'aucun diplôme diminuait au cours de la période de 3 % par an, celui des diplômés de l'enseignement supérieur augmentait de 4 %.

En 2017, parmi les 20 800 arrivants dans le Genevois français, 13 200 viennent de France (soit 63 %). En parallèle, 10 300 résidants de la zone d'emploi ont déménagé pour s'installer ailleurs en France. Ainsi, le solde migratoire (arrivées moins départs) avec le reste de la France est positif (2 900 habitants). Néanmoins, les étudiants ont plutôt tendance à quitter le territoire pour poursuivre leurs études, et le solde migratoire avec le reste de la France est négatif pour les individus âgés de 18 à 21 ans. Ensuite, entre 22 ans et 54 ans, les arrivants dans le Genevois français sont plus nombreux que les sortants.

Parmi les arrivants dans le Genevois français, les 37 % restant vivaient à l'étranger un an auparavant ; c'est 11 points de plus qu'à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La Suisse est le principal pays de provenance : dans le Genevois français, plus d'un arrivant de l'étranger sur deux en provient (4 100 personnes), contre 13 % à l'échelle de la région.

Ces nouveaux arrivants de Suisse sont d'ailleurs 2 300 à exercer leur activité dans ce pays. Plus généralement, les nouveaux résidents du Genevois français, arrivés au cours de l'année précédente de l'étranger, travaillent le plus souvent en Suisse : 81 % de cette population en emploi, soit 6 500 personnes.

Canton de Genève : ralentissement du solde migratoire

Après avoir franchi le cap des 500 000 habitants mi-2018, la population résidente totale du canton de Genève a continué de progresser en 2019 (+ 1,0 %). Cette croissance, plus soutenue qu'au cours des trois années précédentes (+ 0,7 % en 2018, + 0,9 % en 2017 et + 0,6 % en 2016), ralentit nettement en 2020 et se fixe à 0,4 %. En 2015 et 2014, le rythme était respectivement de + 1,7 % et de + 1,8 %.

En 2019, 65 % de la croissance démographique s'expliquent par le solde migratoire (+ 3 280 personnes). Les 35 % restants sont dus au solde na-

turel. Le solde migratoire retrouve ainsi un niveau assez élevé en comparaison historique. Cet excédent s'explique par le gain migratoire étranger uniquement, qui s'élève à 5 610 personnes, dont 2 430 ressortissants des états de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre échange (AELE). En effet, comme chaque année depuis 1981, les Suisses sont plus nombreux à quitter le canton qu'à venir s'y installer (solde migratoire en 2019 : - 2 330).

En 2019, 22 730 personnes sont arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays) pour s'installer dans le canton de Genève. Cet effectif est en légère hausse par rapport à celui de 2018 (21 610 personnes), mais il est faible en comparaison historique. Les nouveaux arrivants dans le canton sont majoritairement en âge de travailler : 56 % sont âgés de 20 à 39 ans et 21 % de 40 à 64 ans, ce qui contribue à compenser les effets du vieillissement de la population. Cela se vérifie par exemple au travers du rapport de dépendance² de la population âgée de 65 ans ou plus, qui diffère selon que l'on intègre ou non ces nouveaux arrivants. En 2019, il est de 26 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans. Il passe à 28 pour 100 si l'on écarte du calcul les nouveaux arrivants dans le canton.

En 2020, le solde migratoire du canton est peu élevé en comparaison historique (+ 1 440 personnes, contre + 3 120 personnes en moyenne par année de 2015 à 2019). Le contexte économique incertain

² Rapport entre l'effectif de la population âgée de 65 ans ou plus et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans).

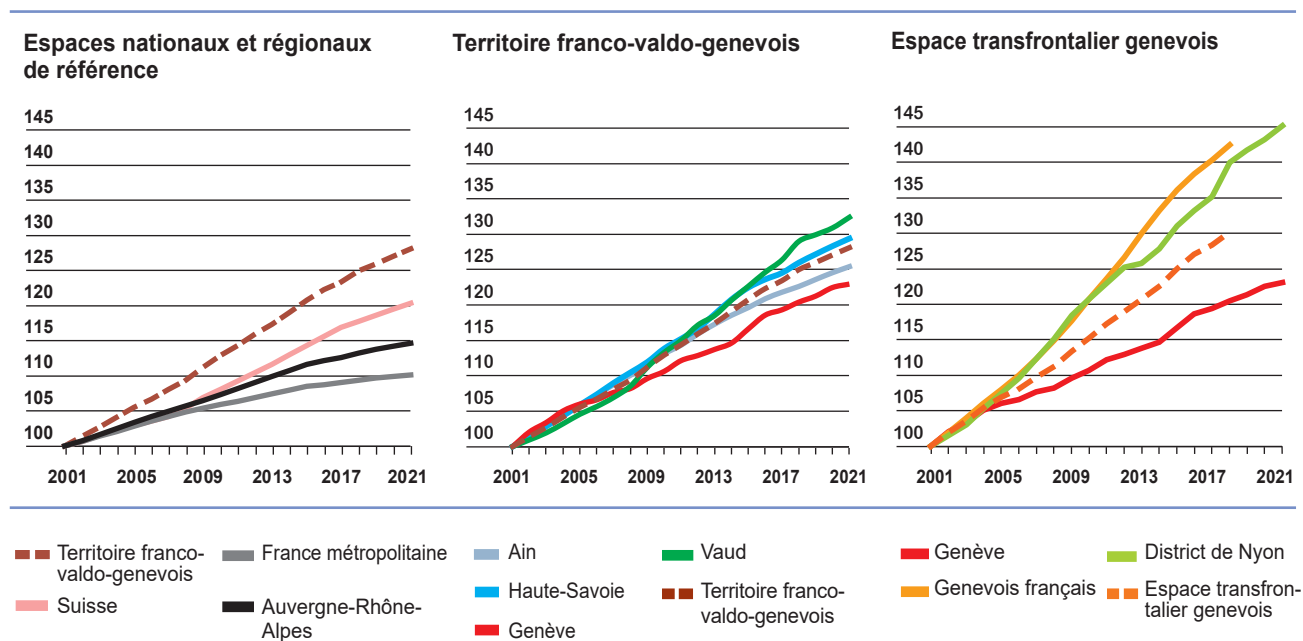
et les restrictions de déplacement mises en place pour éviter la propagation de la Covid-19 ont freiné l'immigration de l'étranger. Le nombre d'entrants en provenance des autres cantons suisses est stable. Le solde naturel est également très bas (+ 570 personnes) en raison du nombre important de décès lié à la pandémie.

En 2020, 20 700 personnes sont arrivées de l'extérieur du canton (d'un autre canton suisse ou d'un autre pays) pour s'installer dans le canton de Genève. Cet effectif est le plus bas depuis 1998 et il est nettement inférieur à la moyenne 2015-2019 (23 120 par année). Il est le reflet de l'effondrement de la conjoncture en mars et des restrictions de déplacement de la population imposées au cours

de l'année 2020 pour limiter la propagation de l'épidémie. Ce sont les nouveaux arrivants âgés de 20 à 39 ans qui sont les plus concernés : - 13 % par rapport à 2019 (soit 1 640 personnes en moins). Les moins de 20 ans et les 40-64 ans sont également moins nombreux, leurs effectifs baissant chacun de 5 %. Parmi les nouveaux arrivants dont la provenance est connue³, 50 % (7 450 personnes) viennent d'un pays de l'UE ou de l'AELE, dont 4 080 de France et 11 % (1 700) viennent du canton de Vaud.

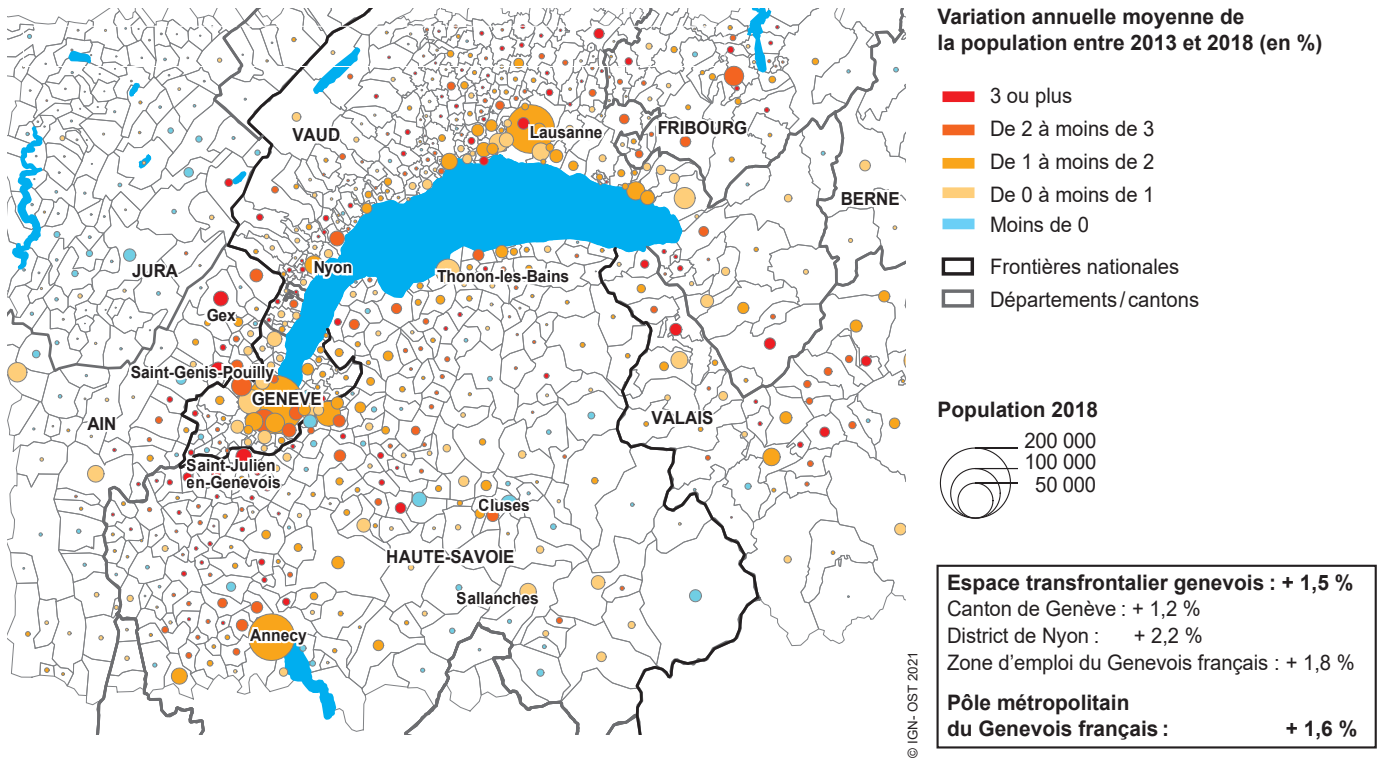
L'émigration du canton de Genève baisse depuis 2015 et atteint 19 260 personnes en 2020. La part de Suisses représentait 35 % des départs en 2015 et se situe à 38 % en 2020.

G 01 - Evolution de la population depuis 2001 (janvier 2001 = 100)



³ Pour 34 % des étrangers et 12 % des Suisses, la provenance est inconnue.

C 01 - Population et variation annuelle moyenne 2013-2018 par commune



Conditions de vie

En 2018, les habitants du Genevois français disposent globalement d'un niveau de vie très élevé. La moitié d'entre eux ont un revenu disponible par unité de consommation supérieur à 31 060 euros (33 250 francs suisses)⁴, contre 22 480 euros (24 060 francs) en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce revenu médian a augmenté plus vite dans le Genevois français⁵ entre 2016 et 2018 (+ 5,5 %) qu'en moyenne régionale (+ 4,7 %).

Ce niveau de vie, le plus élevé des zones d'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est porté par les hauts revenus perçus par les résidents frontaliers travaillant en Suisse. Territoires les plus concernés, la CC du Genevois et la CA du Pays de Gex comptent chacun 62 % d'actifs en emploi exerçant en Suisse. La CC du Pays de Cruseilles en comprend 40 %, très au-dessus des 18 % de la moyenne des deux départements Ain et Haute-Savoie. Dans ces trois EPCI, la population apparaît comme la plus favorisée en termes de revenus. Ils se trouvent aux 1^{er}, 2^e et 4^e rangs du classement des EPCI français selon le niveau de vie médian en 2018 (respectivement 37 480 euros, 35 820 euros et 35 010 euros).

Les écarts de revenu au sein de la population peuvent cependant être importants. Le rapport interdécile⁶, qui mesure les inégalités de niveau de vie, est le plus élevé dans le Genevois français parmi l'ensemble des zones d'emploi françaises, juste devant celle de Paris. Cet indicateur s'établit à 5,5 dans le Genevois français, en raison d'un revenu supérieur de la population la plus favorisée, tandis que la population la moins favorisée dispose d'un revenu semblable à la moyenne régionale.

A titre de comparaison, le rapport interdécile s'élève à 3,4 en Auvergne-Rhône-Alpes et dans l'Ain, et à 4,1 en Haute-Savoie. Le taux de pauvreté est toutefois plus faible dans la zone d'emploi du Genevois français (11 %) qu'en moyenne régionale (13 %). Il reste cependant élevé dans certaines communes telles que Annemasse, Gaillard ou Ferney-Voltaire, où il dépasse 22 %.

Afin de compenser ces écarts, la Caisse d'allocations familiales (CAF) participe à la redistribution du revenu auprès de la population disposant de ressources plus faibles. Dans le Genevois français, en 2019, on compte 12 340 allocataires à bas revenu. Entre 2017 et 2019, le nombre de ces allocataires est stable, alors qu'à l'échelle de la région, il diminue de 3,8 %. Dans le Genevois français, 37 % des allocataires à bas revenu résident dans un logement HLM. Ils sont 31 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 29 % dans la zone d'emploi voisine d'Annecy.

Le revenu de solidarité active (RSA⁷), principale prestation sociale sous condition de ressources, est versé mensuellement, selon les revenus du trimestre précédent. En 2017, 3 650 résidents du Genevois français percevaient cette allocation, soit seulement 1,0 % de la population, contre 1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes. L'augmentation récente est cependant rapide dans le Genevois français : en 2019, ce sont désormais 3 870 résidents qui perçoivent le RSA, soit 6,1 % de plus qu'en 2017, une hausse plus forte qu'en moyenne régionale (+ 2,8 %).

⁴ Taux de change moyen 2020 : 1 euro = 1,07 franc suisse.

⁵ Selon le contour de la zone d'emploi établi en 2020.

⁶ Le rapport interdécile mesure les inégalités d'une distribution. Pour le calculer, on répartit la population en déciles, le rapport entre le haut de la distribution (9^e décile) et le bas (1^{er} décile) mesure l'écart entre les extrêmes.

⁷ RSA socle non majoré.

Dans le canton de Genève, en 2016-2018 (données agrégées sur trois ans), le revenu annuel brut médian des ménages atteint 104 910 francs suisses (98 050 euros). Ce montant, qui cumule les revenus de l'ensemble des membres d'un même ménage (personnes occupant un même logement), dépend bien entendu de la structure de celui-ci. Ainsi, les couples avec enfant(s) affichent un revenu médian de 164 010 francs (153 300 euros), contre 63 530 francs (59 370 euros) pour les ménages d'une seule personne. Le revenu médian des ménages monoparentaux est de 89 080 francs (83 250 euros). Quant au revenu brut⁸ médian par unité de consommation de la population du canton, il est de 69 760 francs (65 200 euros) en 2016-2018. Ce montant correspond au revenu d'une personne vivant seule pour disposer du « niveau de vie » médian. Pour avoir un « niveau de vie » identique, un couple avec deux enfants doit avoir un revenu total du ménage de 146 490 francs (136 910 euros). Le rapport interdécile atteint 4,6 dans le canton de Genève. D'une manière générale, les inégalités de revenus sont plus marquées dans le canton de Genève que dans l'ensemble de la Suisse, où le rapport interdécile est de 3,5.

En 2019, dans le canton de Genève, 71 200 personnes ont bénéficié au moins une fois durant l'année d'une ou de plusieurs des prestations sociales sous condition de ressources suivantes : aide sociale économique, allocations de logement, prestations complémentaires cantonales à l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) et à l'assurance-invalidité (AI), prestations complémentaires familiales et avances de pensions alimentaires. La ville de Genève compte le plus grand nombre de bénéficiaires (32 100), soit un peu moins de la moitié (45 %) du total des bénéficiaires du canton. A titre de comparaison, elle abrite 41 % de la population du canton. Viennent ensuite les communes de Vernier (8 000 bénéficiaires), Lancy (5 100) et Meyrin (4 600), qui concentrent 25 % des bénéficiaires, alors qu'elles rassemblent 19 % de la population du canton (respectivement, 35 200, 33 500 et 25 700 habitants).

Le taux d'aide sociale au sens large est de 14,3 % (part des bénéficiaires qui, dans l'ensemble de la population, reçoivent au moins une des prestations précitées). Avec 23,0 %, la commune de Vernier affiche le taux d'aide sociale au sens large le plus élevé du canton. Suivent Meyrin et Onex, avec un taux de 18,3 %, Carouge (18,1 %) et Chêne-Bourg (17,9 %).

⁸ Le revenu annuel brut du ménage groupe l'ensemble des revenus de ses membres. Il n'est pas comparable au revenu disponible puisque le revenu brut inclut les cotisations sociales, les primes de l'assurance maladie obligatoire et les impôts versés.

ÉCONOMIE

Emploi et établissements

En 2020 et début 2021, l'évolution de l'emploi salarié a été fortement perturbée par la crise sanitaire (cf. encadré et données mises à jour sur le site Internet de l'Observatoire statistique transfrontalier : <https://www.ge.ch/statregio-francosuisse/domaines/02/tableaux.asp>).

Les données d'emploi total pour l'année 2020 ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble des zones du territoire étudié. Côté français, les volumes d'emploi total sont disponibles jusqu'en 2019 pour les départements, jusqu'en 2018 pour les zones d'emploi.

Jusqu'en 2019 inclus, la croissance de l'emploi se poursuit à un rythme soutenu en France (hors Mayotte) comme en Suisse. Le nombre d'emplois augmente de 1,4 % en France et de 1,6 % en Suisse entre 2018 et 2019. La hausse était de, respectivement, 0,8 % et 1,5 % entre 2017 et 2018.

La croissance de l'emploi se poursuit dans le Territoire franco-valdo-genevois en 2019

Ce dynamisme économique est encore plus marqué dans le Territoire franco-valdo-genevois, où l'emploi progresse de 1,7 % entre 2018 et 2019. La croissance de l'emploi ralentit néanmoins par rapport aux années précédentes (+ 2,0 % entre 2017 et 2018 et + 1,9 % entre 2016 et 2017).

Dans l'Ain, la hausse n'est que de 0,4 % entre 2018 et 2019, c'est 1 point de moins qu'en Haute-Savoie. La progression de l'emploi se poursuit dans la partie suisse s'établissant à 3,2 % dans le canton de Genève et 1,5 % dans le canton de Vaud.

Dans l'Ain et en Haute-Savoie en 2019, comme en France métropolitaine, près de 9 emplois sur 10 sont occupés par des salariés. Entre 2018 et 2019, l'emploi salarié a diminué de 0,1 % dans l'Ain et a augmenté de 0,9 % en Haute-Savoie. L'emploi non salarié a quant à lui augmenté de plus de 4 % dans chacun des deux départements durant cette période. Dans l'Ain, la diminution du nombre de salariés touche prioritairement la construction, qui perd 1,1 % d'emplois. Le tertiaire marchand perd également des emplois (- 0,4 %). Pourtant ces deux secteurs en avaient gagné entre 2017 et 2018, respectivement 2,6 % et 1,7 %. En Haute-Savoie, le tertiaire marchand est le secteur le plus dynamique (+ 1,9 % entre 2018 et 2019). La construction est toujours en croissance (+ 0,8 %), mais l'évolution ralentit comparée à la période antérieure (+ 2,3 % entre 2017 et 2018). L'emploi intérimaire diminue en 2019 dans les deux départements, comme à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'Ain, la baisse est néanmoins plus forte (- 9,1 %).

Côté suisse, les données sur l'évolution de l'emploi sont disponibles pour l'année 2020 au niveau des cantons. En 2020, la progression de l'emploi s'interrompt à cause de la pandémie de Covid-19 (- 0,3 % pour l'ensemble de la Suisse). La baisse est plus marquée dans le canton de Genève (- 2,4 %), alors que l'emploi continue de croître dans le canton de Vaud (+ 1,5 %).

Le secteur tertiaire marchand largement dominant

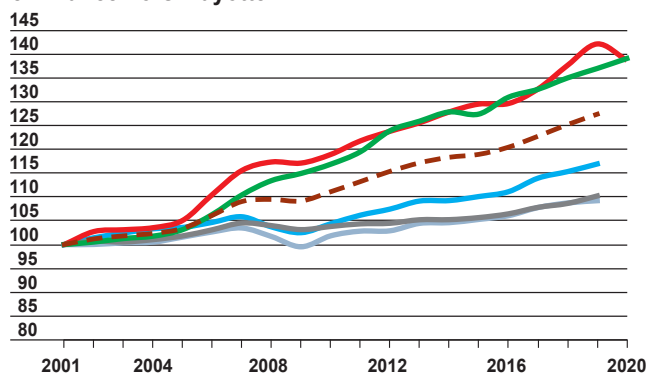
Plus de 92 000 personnes, salariées ou non, travaillent dans le Genevois français fin 2018. La répartition des activités se distingue de celle des deux départements dans lesquels la zone d'emploi est insérée. Le secteur tertiaire y est en effet largement dominant, regroupant près de 79 % des actifs en poste dans cette zone, soit 3 points de plus qu'en Haute-Savoie et 9 points de plus que dans l'Ain. Près de la moitié de ces emplois se trouvent dans des activités marchandes telles que le commerce ou les services, en lien avec le dynamisme démographique du territoire, générant un

développement des activités présentiels. Le secteur secondaire concentre 19 % des emplois en 2018, alors qu'il en regroupe 28 % dans l'ensemble de l'Ain, où le poids de l'industrie est plus élevé, et 23 % Haute-Savoie. Fin 2018, le territoire du Genevois français compte 23 340 établissements du secteur marchand non agricole, soit 6 % de plus qu'un an auparavant.

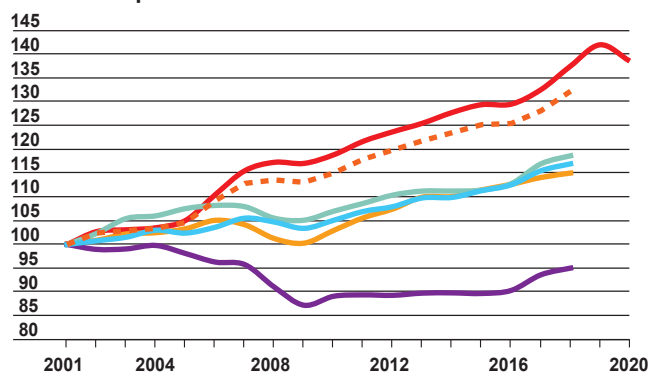
Le tissu économique du canton de Genève et du district de Nyon est également dominé par le secteur tertiaire ; ce dernier concentre respectivement 390 300⁹ et 45 000 emplois (salariés ou non). Dans le canton de Genève, le tertiaire représente 87 % des emplois. La branche *santé humaine et action sociale* est la plus importante, avec 50 800 emplois. Elle est suivie par celle du *commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles*, ces deux branches groupant près d'un quart des emplois du canton. Ces deux mêmes branches groupent 31 % des emplois du district de Nyon. Au total, le district de Nyon compte 81 % des emplois dans le secteur tertiaire. En 2018, on dénombre 42 000 établissements dans le canton de Genève et 7 700 dans le district de Nyon.

G 02 - Evolution annuelle de l'emploi (fin 2001 = 100)

Territoire franco-valdo-genevois et en France hors Mayotte



Espace transfrontalier genevois et zones d'emploi voisines



⁹ Y compris les activités extraterritoriales (30 000 emplois) qui comprennent les organisations internationales, les consulats et les missions permanentes.

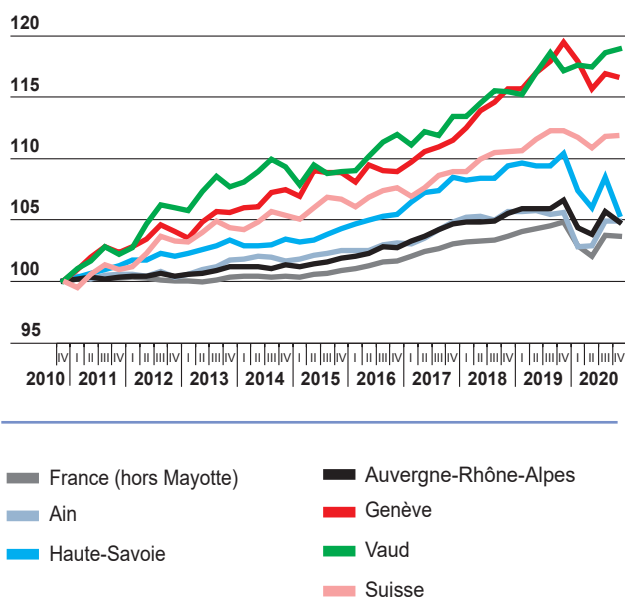
Des niveaux d'emploi en 2020 marqués par la crise sanitaire

Après plusieurs années de hausse, le niveau d'emploi salarié dans la région Auvergne-Rhône-Alpes chute au premier trimestre 2020, sous l'effet de la crise sanitaire et du fort ralentissement de l'activité économique qui l'accompagne. Comparé au dernier trimestre 2019, il diminue de 2,2 % dans la région, de 2,7 % dans l'Ain et de 2,9 % en Haute-Savoie. Il s'agit des plus fortes baisses enregistrées à l'échelle de la région depuis 2001, date des premières données disponibles. En 2008, la réduction du niveau d'emploi provoquée par la crise financière avait été plus faible, - 1,2 % au dernier trimestre 2008 dans la région, - 1,7 % dans l'Ain et - 1,8 % en Haute-Savoie.

La baisse se confirme au deuxième trimestre 2020 (- 0,5 % en moyenne régionale par rapport au 1^{er} trimestre), l'emploi étant alors au même niveau que 3 ans auparavant. Si le niveau est stable dans l'Ain, il chute de 1,2 % en Haute-Savoie et s'établit au même point que fin 2016. L'orientation sectorielle haut-savoyarde, tournée vers les services marchands, les plus exposés aux restrictions gouvernementales, explique cette évolution.

Le troisième trimestre est marqué par un rebond, le niveau d'emploi repartant à la hausse : + 1,7 % à l'échelle de la région, + 1,8 % dans l'Ain, + 2,2 % en Haute-Savoie. Néanmoins, cette hausse, historiquement forte, n'est pas le produit d'une reprise économique, mais d'un rebond après la baisse. La chute printanière n'est pas compensée et le niveau reste inférieur à celui d'avant la crise.

G 03 - Evolution trimestrielle du volume de l'emploi entre 2010 et 2020 (4^e trimestre 2010=100)



Le deuxième confinement, au dernier trimestre 2020, a un effet plus faible que le premier sur le niveau de l'emploi (- 0,8 % à une échelle régionale par rapport au troisième trimestre). Il provoque néanmoins, à nouveau, une forte baisse du niveau d'emploi en Haute-Savoie, marquée par la forte présence des activités d'hébergement-restauration, à l'arrêt au cours de cette période. La chute y est équivalente à celle du premier trimestre (- 2,9 %) et le nombre d'emplois est alors égal à celui relevé fin 2016. Dans l'Ain, le niveau d'emploi reste stable, mais le second confinement empêche la poursuite de la reprise constatée au trimestre précédent.

La crise sanitaire, et le fort ralentissement de l'activité économique qui l'a accompagnée, ont entraîné une chute de l'emploi intérimaire en 2020. A la fin du premier trimestre, il diminue de 50 % dans l'Ain et de 56 % en Haute-Savoie, comparé au premier trimestre 2019, en lien avec le premier confinement. Ensuite, au cours de l'année 2020, le niveau de l'emploi intérimaire repart à la hausse. En Haute-Savoie comme en Auvergne-Rhône-Alpes, au quatrième trimestre 2020, il reste néanmoins 5 % en-dessous de son niveau un an auparavant. Dans l'Ain, il est en revanche 2 % supérieur.

Dans le canton de Genève, la progression de l'emploi s'est arrêtée en 2020. En moyenne annuelle, le nombre d'emplois a diminué de 0,6 % par rapport à 2019, contre une augmentation de 2,9 % l'année précédente (sans le secteur primaire, le secteur public international ni les services domestiques).

Selon les variations trimestrielles corrigées des effets saisonniers, le nombre d'EPT a tout d'abord reculé lors des deux premiers trimestres 2020, puis augmenté au troisième trimestre, pour s'orienter à nouveau à la baisse en fin d'année. Les trimestres de repli correspondent ainsi aux périodes où les mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 étaient les plus restrictives. En moyenne pour l'année 2020, le nombre d'EPT continue à augmenter dans le secteur secondaire, alors qu'il recule légèrement dans le secteur tertiaire (respectivement + 3,2 % et - 0,2 % en un an). Par ailleurs, le nombre d'emplois à plein temps progresse de 0,6 %, mais il recule de 2,9 % pour les temps partiels.

Dans le canton de Vaud, le nombre d'emplois a crû de 2 % en moyenne annuelle entre 2019 et 2020, renouant ainsi avec les taux de croissance constatés avant la pandémie. A l'échelon suisse, le nombre d'emplois stagne en moyenne annuelle en 2020, après avoir augmenté sans discontinuer depuis 2010.

Frontaliers et navetteurs

Près de 203 400 actifs habitent en France et travaillent en Suisse début 2018 et 62 % d'entre eux résident en Auvergne-Rhône-Alpes. Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est, autres régions frontalières, regroupent chacune près de 20 % de ces actifs transfrontaliers.

La moitié des navetteurs résidant en France travaille dans le canton de Genève, le plus souvent dans la ville centre qui en polarise 77 000. Ils résident essentiellement dans les EPCI les plus proches de la frontière, la CA du Pays de Gex, la CA Annemasse - les Voirons Agglomération, la CC du Genevois, la CA de Thonon Agglomération, auxquels s'ajoute la CA du Grand Annecy.

Le rayonnement de la Suisse continue de s'amplifier ; le nombre de résidants en France qui y travaillent a ainsi augmenté de 3 % chaque année entre 2013 et 2018, ce qui représente en cinq ans un gain équivalent à la population d'une commune comme Aix-les-Bains. Parmi les seuls résidants d'Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre d'actifs transfrontaliers progresse de 4 % par an durant cette même période.

La CA du Pays de Gex concentre le plus gros contingent de navetteurs. En 2018, ils sont en effet 29 400 à franchir la frontière pour travailler en Suisse, en hausse de 3 % par an depuis 2013. Ils représentent désormais 62 % des actifs résidants dans cette CA. Cette proportion est la même dans la CC du Genevois, où leur nombre est en progression plus soutenue (+ 4 % par an depuis 2013).

En outre, la zone de résidence des navetteurs s'étend. C'est en effet dans la CA du Grand Annecy que le nombre de navetteurs transfrontaliers a le plus augmenté, de 7 % chaque année au cours de la période. En 2018, 10 % des actifs y ont un emploi en Suisse, soit deux points de plus que cinq ans auparavant.

L'attraction du canton de Vaud continue également de s'amplifier. En 2018, près de 6 000 habitants de la CA du Pays de Gex y travaillent, leur nombre étant en croissance de 6 % par an depuis 2013. L'EPCI du Pays d'Évian compte également un grand nombre de navetteurs transfrontaliers (29 % des actifs résidants) ; 60 % d'entre eux travaillent dans le canton de Vaud, en hausse de 7 % chaque année, en moyenne, entre 2013 et 2018.

Parmi les navetteurs entrants dans le canton de Genève, la moitié provient du district de Nyon

A fin 2019, près de 29 600 navetteurs entrent dans le canton de Genève en provenance d'un autre canton suisse, 26 400 pour y travailler et 3 200 pour y suivre une formation. Parmi ceux qui exercent une activité professionnelle, 52 % résident dans le district de Nyon, 36 % ailleurs dans le canton de Vaud et 12 % dans un autre canton.

Les navetteurs entrant à Genève utilisent majoritairement le train comme principal moyen de transport (60 %), contre 34 % pour la voiture (conducteur ou passager). Le solde (6 %) utilise un véhicule à deux-roues (à moteur ou non) ou un transport collectif autre que le train. La voiture perd de son attrait depuis quelques années. En 2010, la proportion de navetteurs en voiture se montait à 40 %. A fin 2017, 78 % des actifs transfrontaliers en provenance de France se déplacent en voiture, 12 % en transports en commun, 5 % en deux-roues motorisé et les 4 % restants en vélo ou à pied.

Plus d'un quart des frontaliers employés en Suisse travaillent à Genève

Fin 2020, on compte 342 800 frontaliers étrangers actifs en Suisse, dont plus de la moitié résident en France (55 %). La Haute-Savoie est leur principal département de domicile (24 % des frontaliers actifs en Suisse). Plus encore, les trois quarts des frontaliers travaillant à Genève résident en Haute-Savoie, comme 31 % de ceux travaillant dans le canton de Vaud.

Le canton de Genève accueille 26 % des frontaliers employés en Suisse. Cela représente 90 310 personnes à fin décembre 2020, soit un effectif similaire à celui de fin 2019 (- 190). Cette légère baisse s'inscrit dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Les branches économiques les plus touchées par les mesures de restriction liées à la pandémie ont connu une baisse notable du nombre de frontaliers étrangers : *hébergement et restauration* (- 740), *activités spécialisées, scientifiques et techniques* (- 260), ainsi que *activités de services administratifs et de soutien* (- 210). A l'opposé, deux branches ont enregistré une nette augmentation du nombre de frontaliers : la *construction* (+ 450) et la *santé humaine et action sociale* (+ 440).

Avec 34 530 personnes, le canton de Vaud accueille 10 % des frontaliers étrangers actifs en Suisse à fin 2020. La main-d'œuvre frontalière continue d'y augmenter (+ 3 % par rapport à fin 2019). La hausse est similaire dans le district de Nyon, qui compte 7 940 frontaliers.

Chômage

Le taux de chômage annuel moyen au sens du BIT¹⁰ est resté relativement stable en Suisse entre 2010 et 2020. Il a atteint son niveau le plus bas (4,4 %) en 2011 et en 2019. En 2020, le taux est de 4,8 %¹¹.

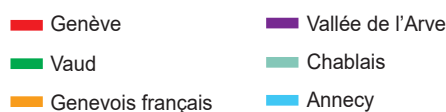
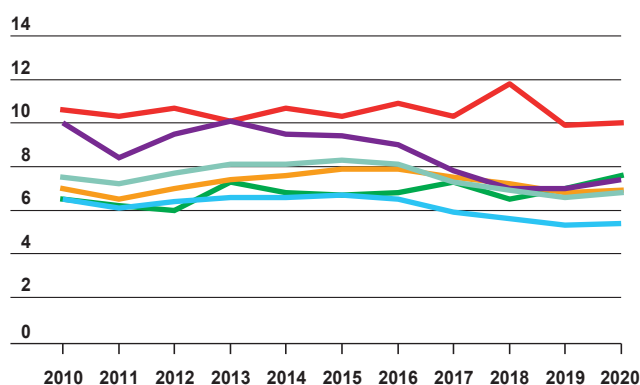
Entre 2019 et 2020, le taux a augmenté de 0,6 point de pourcentage dans le canton de Vaud pour atteindre 7,6 %, alors qu'il est resté stable dans le canton de Genève (10,0 % en 2020, contre 9,9 % en 2019). Ces évolutions annuelles relativement modérées cachent des variations trimestrielles très marquées en raison de la crise (voir encadré).

En France métropolitaine, le taux de chômage annuel moyen diminue depuis 2015 pour s'établir à 7,8 % en 2020 (10,0 % en 2015). Néanmoins, la baisse ralentit, passant de - 0,6 point entre 2018 et 2019 à - 0,3 point entre 2019 et 2020.

Dans l'Ain, le taux se stabilise au même niveau qu'en 2019 (6,0 %), alors qu'il augmente légèrement en Haute-Savoie pour atteindre 6,4 % en 2020. Il est en légère hausse dans chacune des zones d'emploi frontalières. Il s'élève à 5,4 % dans celle d'Annecy et à 6,9 % dans le Genevois français, en hausse de 0,1 point depuis 2019, à 6,8 % dans le Chablais et à 7,4 % dans la Vallée de l'Arve. Dans cette dernière zone, la hausse est légèrement plus forte, de 0,4 point depuis 2019. Néanmoins, l'évolution du chômage entre 2019 et 2020 est contenue du fait des mesures de chômage partiel mises en place lors de la crise sanitaire. Le taux de chômage est également un indicateur en « trompe-l'œil » pour cette année particulière. En effet, les restrictions de déplacement lors des périodes de confinement ont modifié la disponibilité des demandeurs d'emploi et leurs possibilités de recherches actives d'emploi (voir encadré).

En Suisse, un autre taux est calculé, il s'agit de celui du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)¹² qui s'élevait à 3,5 % au 4^e trimestre 2020, contre 2,5 % un an auparavant. Ce taux atteint 5,4 % dans le canton de Genève et 4,9 % dans le canton de Vaud. En 2019, les taux étaient de respectivement 3,9 % et 3,6 %.

G 04 - Taux de chômage moyen annuel, en %



Note : les taux sont des estimations basées sur la moyenne des quatre trimestres de l'année. Pour les cantons de Genève et Vaud, les taux contiennent une marge d'erreur qui n'est pas représentée ici.

¹⁰ La statistique du chômage au sens du BIT se fonde sur une enquête par échantillonnage. Cette dernière recense toutes les personnes qui se déclarent sans travail et à la recherche d'un emploi, qu'elles soient inscrites ou non dans un office régional de placement, pour autant qu'elles soient disponibles à court terme pour l'occuper.

¹¹ Les taux sont des estimations basées sur la moyenne des quatre trimestres de l'année.

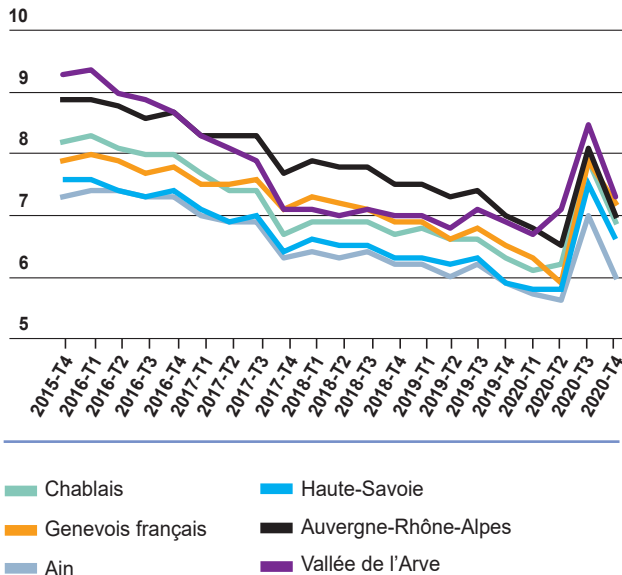
¹² Le taux porte sur les chômeurs inscrits auprès des offices régionaux de placement (ORP). La statistique du chômage au sens du SECO est un relevé exhaustif qui se base sur des données tirées de registres des ORP.

Une évolution du taux de chômage en trompe-l'œil en 2020

L'année 2020 est marquée par un fort ralentissement de l'activité économique causé par la crise sanitaire. Les mesures d'accompagnement mises en œuvre, telles que le chômage partiel, ont contribué à une baisse du taux de chômage aux premier, deuxième et quatrième trimestres 2020, qui n'est pas le reflet d'une situation économique favorable. En effet, pour être comptabilisé comme chômeur, au sens du BIT, il faut notamment être en recherche active d'emploi et être disponible au cours des deux semaines qui suivent l'enquête. Le confinement modifie structurellement ces conditions, impliquant une diminution du nombre de chômeurs.

Le troisième trimestre 2020, peu concerné par les mesures restrictives, reflète mieux la situation réelle. L'absence de confinement se traduit par un rebond du taux de chômage. En France, après 5 ans de tendance baissière dans chaque zone d'emploi frontalière, dans l'Ain et la Haute-Savoie et dans la région dans son ensemble, l'augmentation du taux de chômage, au troisième trimestre 2020, par rapport au troisième trimestre 2019, est proche de 1 point à tous les échelons. Les zones d'emploi frontalières et la Haute-Savoie (+ 1,2 point) sont plus touchées que l'Ain ou la région dans son ensemble (+ 0,7 point), en lien avec la structure sectorielle de ces territoires et la présence d'activités plus affectées par la crise telles que l'hébergement-restauration et les services présentiels en Haute-Savoie. La plus forte augmentation se trouve dans la zone d'emploi de la Vallée de l'Arve (+ 1,4 point).

G 05 - Taux de chômage trimestriel au sens du BIT



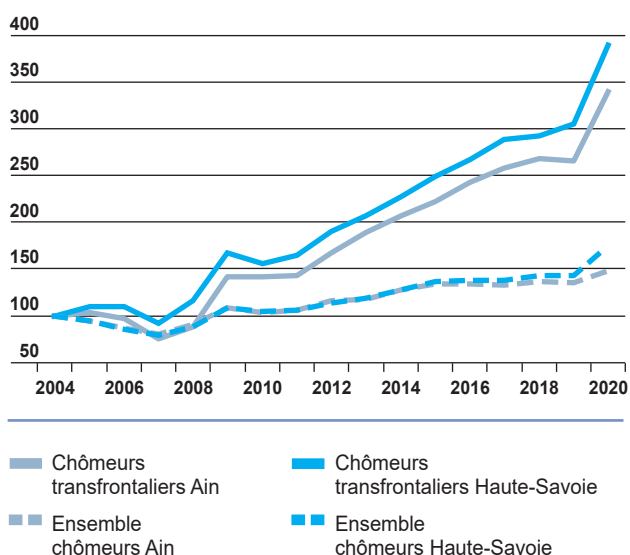
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

En conséquence de la crise sanitaire, une forte hausse du nombre de chômeurs transfrontaliers indemnisés

Entre fin 2018 et fin 2019, le nombre de chômeurs indemnisés par Pôle emploi se stabilise en Haute-Savoie, et diminue dans l'Ain (- 0,9 %) et encore plus fortement à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (- 2,3 %). L'évolution du nombre de chômeurs transfrontaliers indemnisés, dont le dernier emploi se trouvait en Suisse, est moins favorable s'agissant des résidents de Haute-Savoie et de la moyenne régionale, puisqu'il augmente respectivement de 4,3 % et de 2,8 %. Dans l'Ain, au contraire, leur nombre baisse de 0,7 %. Ces évolutions s'inscrivent dans une progression de longue période globalement à la hausse, plus forte concernant les chômeurs transfrontaliers et légèrement plus élevée parmi les résidents de Haute-Savoie que parmi ceux de l'Ain.

En 2020, le ralentissement de l'activité économique causé par la crise sanitaire engendre une forte augmentation du nombre de chômeurs indemnisés par Pôle emploi. La hausse est plus marquée encore parmi les chômeurs transfrontaliers dont le dernier emploi se trouvait en Suisse. En fin d'année, on en compte 11 620 parmi les résidents de Haute-Savoie et 3 110 parmi ceux de l'Ain, soit une augmentation de 28 % dans chacun des deux départements. Pour l'ensemble des chômeurs indemnisés, la hausse est plus modérée, avec + 10 % dans l'Ain et + 22 % en Haute-Savoie. Au troisième trimestre, période sans confinement, le nombre reste élevé dans chacun des départements, avec une croissance des chômeurs indemnisés résidents frontaliers de 17 % dans l'Ain et de 22 % en Haute-Savoie, comparé au niveau atteint un an auparavant.

G 06 - Evolution du nombre de chômeurs indemnisés
(4^e trimestre 2004 = 100)



Tourisme

En 2020, l'hôtellerie suisse a vécu une crise sans précédent avec une baisse des nuitées de 40 % par rapport à 2019. Le recul est moins marqué qu'à Genève (- 67 %), car la part du tourisme de loisirs est plus importante dans l'ensemble du pays que dans le canton de Genève. Ce dernier dépend en grande partie du tourisme d'affaires, plus affecté par la crise que le tourisme de loisirs. Le canton de Vaud, quant à lui, enregistre une baisse de fréquentation de 48 %.

Sur un total de 1,042 million de nuitées en 2020, les hôtes de Suisse constituent la première clientèle des hôtels genevois avec 36 % des nuitées enregistrées dans le canton. Cette part, en nette progression, atteignait 19 % en 2019. La hausse relative s'explique par la situation extraordinaire créée par la Covid-19, qui a incité la population vivant en Suisse à voyager à l'intérieur du pays. Ensuite, ce sont les visiteurs en provenance de France (13 % du total des nuitées), du Royaume-Uni (7 %) et des Etats-Unis (5 %) qui ont été les plus présents dans les hôtels genevois. Les touristes en provenance d'Europe affichent un plus faible repli (- 65 %) que ceux des autres continents (- 82 %). Les restrictions de déplacement, notamment en avion, ont freiné les touristes domiciliés dans des pays plus lointains. Ce sont d'ailleurs les visiteurs de France qui ont enregistré la baisse la plus faible (- 46 %). A l'inverse, la fréquentation de la clientèle asiatique s'est écroulée, accusant le plus fort recul de tous les continents (- 85 %). Dans le canton de Vaud, où 1,531 mil-

lion de nuitées sont enregistrées, la part des hôtes suisses est de 64 % (+ 19 points de pourcentage par rapport à 2019). Les Français (11 %), les Allemands (4 %) et les Belges (3 %) sont les hôtes étrangers qui ont le plus fréquenté les hôtels vaudois.

Côté français, en 2019, l'Ain et la Haute-Savoie comptent respectivement 163 et 520 hôtels ; 6,2 millions de nuitées y ont été enregistrées au cours de l'année, dont près de 80 % en Haute-Savoie. Un tiers de la clientèle hôtelière de ce département est étrangère et provient en premier lieu du Royaume-Uni qui regroupe 22 % des clients étrangers, puis de Suisse (14 %) et des Etats-Unis (8 %). Dans l'Ain, la clientèle étrangère assure un quart des nuitées. Le premier pays de provenance est la Suisse (17 %), suivi de pays européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Espagne), puis des Etats-Unis (5 %).

En 2020, la crise sanitaire et les restrictions de circulation imposées ont provoqué une chute de la fréquentation hôtelière en France également. En avril et en mai, correspondant à la période de premier confinement, la baisse de fréquentation dépasse 90 % par rapport à la même période un an auparavant. Les hôtels pâtissent de la limitation de déplacement ; ainsi, dans l'Ain et en Haute-Savoie, leur chiffre d'affaires diminue dès mars 2020 de plus de 50 %, comparé à celui enregistré un an auparavant, puis de plus de 80 % les mois suivants.

La baisse est moindre au cours des mois d'été, proche de 10 % en août. Au quatrième trimestre, les remontées mécaniques des stations de sport d'hiver restent fermées, entraînant une baisse du nombre de nuitées de l'ordre de 60 % dans les massifs de montagne, en France. En décembre, la fréquentation hôtelière chute fortement et le chiffre d'affaires de l'hôtellerie diminue de près de 80 % en Haute-Savoie et de 60 % dans l'Ain, par rapport à décembre 2019.

L'épidémie de Covid-19 a également provoqué un fort ralentissement de l'activité aérienne mondiale. Le nombre de vols commerciaux à l'aéroport de Genève chute de 57 % en 2020 par rapport à 2019 (de 170 400 à 73 100). Parallèlement, le nombre de passagers passe de 17,870 millions en 2019 à 5,585 millions en 2020 (- 69 %). Il faut remonter à 1991 pour trouver un nombre de passagers inférieur à celui de 2020 et à 1982 en ce qui concerne le nombre de vols commerciaux.

Le début d'année 2020, avant le démarrage de la crise, avait pourtant été très dynamique, des records ayant été enregistrés en janvier et février, avec plus de 1,5 million de passagers par mois. Le trafic s'est ensuite presque arrêté (6 200 passagers en avril), avant de reprendre quelque peu durant l'été. La deuxième vague a provoqué un nouveau repli de l'activité en fin d'année.

L'aéroport de Lyon-Saint Exupéry enregistre également une chute du nombre de passagers transportés. Après une légère hausse du trafic en janvier et février 2020, comparé à 2019, le nombre de passagers transportés s'effondre en mars, diminuant de 60 %, puis de 90 à 100 % pendant les mois de confinement, et de près de 70 % le reste de l'année. En avril et en mai, le trafic est presque inexistant : en mars 2020, 401 000 passagers sont transportés, en avril seuls 1 000 sont enregistrés.

LOGEMENT

En 2018, l'Espace transfrontalier genevois compte près de 480 300 logements, en hausse moyenne de 1,7 % par an depuis 2013. Près d'un logement sur deux est situé dans le canton de Genève, quatre sur dix dans la zone d'emploi du Genevois français et un sur dix dans le district de Nyon. La part relative du Genevois français s'accroît d'année en année : le nombre de logements y est en forte progression depuis cinq ans, au rythme annuel moyen de 2,5 % (comme pour la période quinquennale précédente), soit sensiblement plus forte que la population (+ 1,8 %) ou que le nombre de logements dans le canton de Genève (+ 1,0 %).

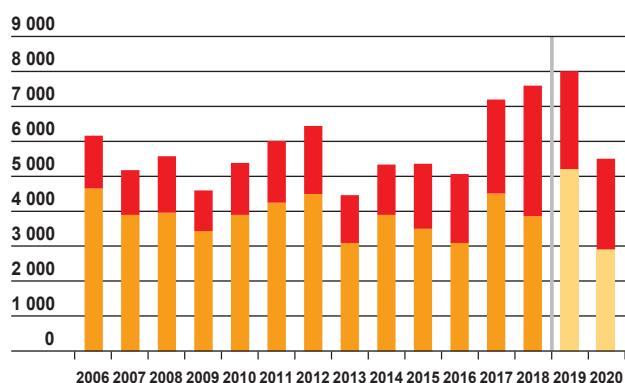
Baisse des mises en chantier des logements neufs

En 2020, dans le Genevois français, le nombre de logements commencés¹³ chute du fait de la crise sanitaire et de l'arrêt contraint des chantiers de construction pendant le premier confinement, entre mars et mai, avant de reprendre progressivement. Le nombre de logements commencés diminue ainsi, en un an, de 62 % dans

la partie aindinoise de la zone d'emploi et de 34 % dans les communes situées en Haute-Savoie, pour s'établir respectivement à 710 et 2 210. L'impact de la crise est plus sévère dans le Genevois français que dans les zones d'emploi voisines (- 12 % dans le Chablais et - 3 % dans la Vallée de l'Arve).

Après avoir connu un niveau record en 2018 avec 3 730 logements commencés, les mises en chantier dans le canton de Genève diminuent pour atteindre 2 590 en 2020. Ce chiffre est toutefois supérieur à la moyenne enregistrée entre 2010 et 2019 (2 100). A court terme, le potentiel de construction de logements neufs est très élevé. Le nombre de logements en cours de construction à la fin de l'année 2020 se fixe à 8 800, un nouveau record. A titre de comparaison, ces cinq dernières années, durant lesquelles ce chiffre était déjà particulièrement élevé, la moyenne était de 6 000. De plus, le nombre de logements autorisés à la construction durant l'année (4 860) est aussi historiquement haut. Il faut remonter au début des années 1970 pour trouver un total plus élevé.

G 07 - Logements commencés dans le canton de Genève et la zone d'emploi du Genevois français

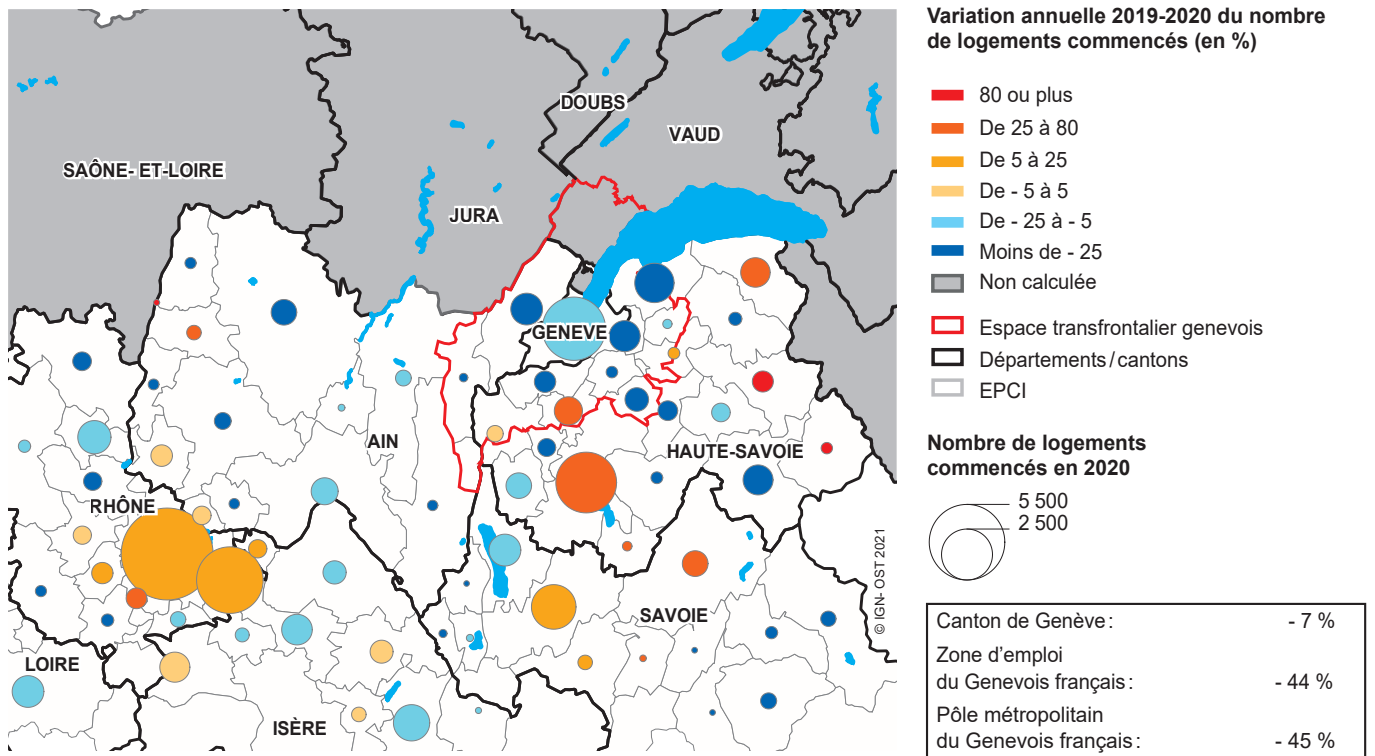


■ Genève ■ Genevois français

Note : pour le Genevois français, données en date réelle pour les années 2006-2018, en date de prise en compte pour les années 2019 et 2020. Non compris les données pour le district de Nyon.

¹³ Données des logements commencés en date de prise en compte, source SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2.

C 02 - Construction de logements neufs par EPCI (France) et canton de Genève (Suisse)



Vente de logements neufs

Les deux confinements mis en place en 2020 ont affecté fortement les mises en vente de logements neufs sur l'ensemble du territoire français, avec près d'un quart de contraction du marché. Dans la zone d'emploi du Genevois français, les réservations de logements neufs¹⁴ sont en repli légèrement plus sévère, avec une baisse de 26 % en un an et reviennent à un niveau similaire à celui de 2014. En 2020, 230 maisons et 1 630 appartements ont été vendus. La baisse des ventes d'appartements est deux fois plus forte que pour les maisons (respectivement - 28 % et - 14 % en un an). Au sein de la zone d'emploi, la partie aindinoise accuse une baisse des ventes plus importante (- 36 %) que la partie haut-savoyarde (- 22 %).

Plus largement, cette diminution des ventes de biens neufs a touché l'ensemble des zones d'emploi voisines, avec néanmoins quelques disparités. Dans le Chablais, les ventes baissent de manière similaire au Genevois français (- 27 %) tandis que la zone d'emploi d'Annecy résiste mieux (- 13 %).

Au sein de la zone d'emploi du Genevois français, le prix des maisons neuves baisse de 4 % en un an, pour atteindre 3 900 euros par m² en 2020 (4 170 francs suisses). Cette baisse de prix est liée au faible nombre de maisons neuves vendues en cette année de crise sanitaire, et aux types de biens vendus. En effet, les maisons réservées sont globalement de plus grande taille que les années précédentes, ce qui leur confère un prix au mètre carré plus faible. Le prix des appartements augmente quant à lui de 2 %, et s'élève à 4 600 euros par m² en 2020 (4 920 francs). En 2020, une maison individuelle s'est vendue en moyenne 377 000 euros (403 400 francs), soit 26 % de plus qu'un appartement, vendu en moyenne à 299 000 euros (319 900 francs).

En 2019, 830 logements neufs ont été vendus dans le canton de Genève (710 en 2018). Les appartements en propriété par étage (PPE)¹⁵ en représentent les deux tiers. Le nombre de transactions d'appartements en PPE (550) est en hausse par rapport à 2018 (520). La grande majorité des ventes d'appartements neufs (93 %) se concentre dans trois zones d'aménagement : la 5^e zone (200 transactions), qui est une zone de villas où des dérogations à la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) peuvent être octroyées, la 3^e zone de développement (190), destinée aux grandes maisons affectées à l'habitation, au commerce et aux activités du secteur tertiaire, ainsi que la 4^e zone rurale ordinaire (120), destinée principalement aux maisons d'habitation.

Le prix de vente moyen au m² des appartements neufs oscille entre 9 960 francs (9 310 euros) en 5^e zone et 6 460 francs (6 040 euros) en zone de développement où les prix des appartements en PPE sont contrôlés par l'Etat pendant dix ans¹⁶. Toutes zones confondues, le prix moyen au m² est de 8 150 francs (7 620 euros) dans le canton de Genève en 2019. Au cours des dix dernières années, seules les années 2013 et 2014 ont connu des prix plus élevés.

Concernant les maisons individuelles neuves, 280 ont été vendues en 2019, soit 100 de plus qu'en 2018. Deux communes, Veyrier et Thônex, groupent 30 % des ventes. Le prix médian des villas neuves atteint 1,550 million de francs (1,449 million d'euros), contre 1,540 million (1,440 million d'euros) en 2018.

¹⁴ Les logements réservés font l'objet d'une réservation avec dépôt d'arrhes, ou vendus sans réservation préalable au cours du trimestre écoulé.

¹⁵ En Suisse, le régime de la propriété par étage (PPE) désigne une forme de copropriété.

¹⁶ Le prix de vente initial maximum autorisé des appartements est fixé par l'Etat de Genève. Le prix est ensuite contrôlé pendant dix ans à partir de la date d'entrée des premiers propriétaires.

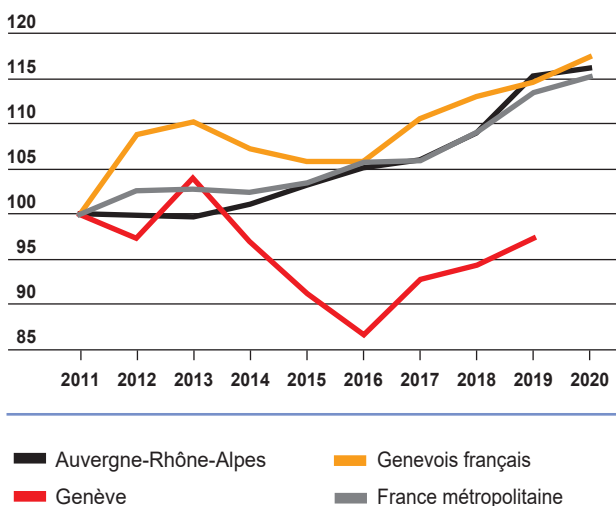
Vente de logements anciens¹⁷

En moyenne provisoire entre 2014 et 2018, les logements anciens vendus¹⁸ dans la zone d'emploi du Genevois français sont plus grands que dans les zones d'emploi voisines et qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, avec des prix parmi les plus élevés du territoire à proximité de la frontière, marquant ainsi une forte attractivité résidentielle.

Durant cette période, 10 710 appartements anciens ont été vendus dans le Genevois français, avec une surface moyenne de 68 m², contre 52 m² dans la Vallée de l'Arve et 53 m² dans le Chablais. Dans la zone d'emploi d'Annecy, comme au niveau régional, ces appartements ont une surface moyenne de 64 m². Attestant d'une attractivité forte, le prix au m² s'élève à 3 270 euros (3 500 francs) dans le Genevois français, soit un niveau proche du Chablais (3 370 euros ; 3 610 francs) et de la zone d'emploi d'Annecy (3 430 euros ; 3 670 francs), contre 2 550 euros (2 410 francs) dans la Vallée de l'Arve et 2 420 euros (2 590 francs) en Auvergne-Rhône-Alpes.

Entre 2014 et 2018, 8 160 maisons anciennes ont été vendues dans la zone d'emploi du Genevois français. Avec 4,8 pièces en moyenne, elles sont également plus grandes que dans les zones d'emploi voisines (de 4,7 pièces dans la zone d'emploi d'Annecy à 4,2 pièces dans la Vallée de l'Arve) et en Auvergne-Rhône-Alpes (4,4 pièces). En outre, le prix moyen par pièce est nettement plus élevé dans le Genevois français que dans les territoires qui l'entourent. Avec un prix moyen par pièce de 88 190 euros (94 400 francs), une maison dans le Genevois français coûte en moyenne 8 % de plus que dans la zone d'emploi d'Annecy, 6 % de plus que dans le Chablais et 80 % de plus que dans la région.

G 08 - Evolution du prix moyen au m² des appartements neufs en euro ou franc courant (2011 = 100)



¹⁷ Côté français, l'analyse des transactions immobilières a été réalisée à partir de la source DVF (Demande de Valeurs Foncières) au cours de la période 2014–2018 (2018 provisoire). Les données analysées concernent les appartements et les maisons vendues à titre onéreux. Elles n'incluent pas les transactions de logements neufs et sont redressées pour éliminer les transactions atypiques. Pour des raisons de qualité de la source, la taille des logements est approchée par le nombre de pièces pour les maisons et la surface réelle bâtie pour les appartements.

¹⁸ Source : DGFIP, DVF 2014-2018 (traitement Insee).

Dans le canton de Genève, les deux tiers des 745 appartements en PPE non neufs vendus en 2019 se situent dans la 3^e zone de développement (255), dans la 4^e zone rurale ordinaire (125) ou dans la 3^e zone ordinaire (107). Toutes zones d'affectation confondues, le prix médian au m² est de 9 150 francs (8 550 euros) en 2019, contre 8 890 francs (8 310 euros) en 2018. En 3^e zone de développement, le prix médian au m² est de 9 160 francs (8 560 euros), soit 51 % plus élevé que pour les appartements neufs. Cet écart s'explique par le fait qu'une bonne partie des appartements non neufs échangés dans cette zone sont vraisemblablement sortis de la période de contrôle des prix. Le prix médian au m² s'établit à 7 590 francs (7 090 euros) en 4^e zone rurale (7 450 francs en 2018 ; 6 960 euros) et à 11 210 francs (10 470 euros) au m² en 3^e zone ordinaire (10 370 francs en 2018 ; 9 690 euros). Parmi les communes où au moins dix transactions ont été enregistrées, le prix médian au m² oscille entre 6 450 francs (6 030 euros) à Vernier et 10 950 francs (10 230 euros) en ville de Genève, soit un écart de 70 %.

La valeur médiane des maisons non neuves (510 ventes) est de 1,870 million de francs suisses (1,748 million d'euros) en 2019, contre 1,775 million (1,659 million d'euros) en 2018. Les écarts de prix entre maisons neuves et non neuves s'expliquent en partie par la surface de la parcelle (terrain) sur laquelle se situe la maison. Elle est en moyenne de 1 055 m² pour une maison non neuve et de 344 m² pour une maison neuve.

Logements sociaux

La zone d'emploi du Genevois français comprend, début 2020, près de 24 000 logements sociaux. 61 % se trouvent en Haute-Savoie (où résident 68 % des habitants de la zone d'emploi) et 39 % dans l'Ain (32 % des habitants de la zone d'emploi). Leur nombre est en croissance de 2,9 % en un an, plus forte que dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 1,1 %).

La croissance du parc locatif social est légèrement plus faible dans la partie haut-savoiarde de la zone d'emploi (+ 2,7 %) et inférieure à celle du département (+ 3,1 % en moyenne). Plus généralement, en Haute-Savoie, la situation dans le parc social est plus tendue qu'à l'échelle de la région : les logements sont moins souvent vacants et le restent moins longtemps, la mobilité y est également plus faible. On compte ainsi, au 1^{er} janvier 2020, 0,4 % de logements sociaux vacants depuis plus de trois mois dans le département, contre 1,6 % dans la région. Au cours de l'année 2019, 7,9 % de ces logements ont accueilli de nouveaux locataires, contre 10,1 % dans le parc social régional.

A l'inverse, dans la partie de la zone d'emploi comprise dans l'Ain, la hausse du nombre de logements sociaux en un an (+ 3,2 %) est plus forte que dans l'ensemble du département (+ 2,0 %). Les logements sociaux sont plus souvent vacants dans ce département qu'à l'échelle de la région et la mobilité est légèrement supérieure.

En 2020, le parc de logements subventionnés (selon la loi cantonale générale sur le logement et la protection des locataires) dans le canton de Genève s'élève à 19 700, en hausse de 4 % par rapport à 2019. Le canton de Vaud compte 9 900 logements d'utilité publique à fin 2019, dont 740 sont situés dans le district de Nyon.

Chiffres clés

	Territoire franco-valdo-genevois			Espace transfrontalier genevois			Pôle métropolitain du Genevois français		
	Total	Ain	Haute-Savoie	Genève	Vaud	Total	Genève	ZE Genevois français	District de Nyon
Population (début d'année)									
2013	2 589 700	619 500	767 700	470 500	730 000	910 800	470 500	350 900	89 400
2018	2 756 900	647 600	816 700	498 200	794 400	982 200	498 200	384 400	99 600
Evolution annuelle moyenne 2013-2018 (en %)	1,3	0,9	1,2	1,2	1,7	1,5	1,2	1,8	2,2
Emploi (fin d'année)									
2013	1 307 500	215 900	306 600	360 200	424 800	490 500	360 200	88 200	42 200
2018	1 392 300	224 700	323 800	390 300	453 500	527 500	390 300	92 200	45 000
Evolution 2013-2018 (en %)	1,3	0,8	1,1	1,6	1,3	1,5	1,6	0,9	1,3
Taux de chômage* (en %)									
2013	n.d.	7,2	7,4	10,1	7,3	n.d.	10,1	7,4	n.d.
2014	n.d.	7,1	7,4	10,7	6,8	n.d.	10,7	7,6	n.d.
2015	n.d.	7,4	7,6	10,3	6,7	n.d.	10,3	7,9	n.d.
2016	n.d.	7,4	7,4	10,9	6,8	n.d.	10,9	7,9	n.d.
2017	n.d.	6,7	6,8	10,3	7,3	n.d.	10,3	7,5	n.d.
2018	n.d.	6,3	6,5	11,8	6,5	n.d.	11,8	7,2	n.d.
2019	n.d.	6,0	6,2	9,9	7,0	n.d.	9,9	6,8	n.d.
2020	n.d.	6,0	6,4	10,0	7,6	n.d.	10,0	6,9	n.d.
Nombre de logements commencés**									
2013	18 600	4 200	6 300	1 400	4 600	5 400	1 400	3 100	900
2014	18 100	3 800	6 600	1 400	4 400	5 700	1 400	3 900	400
2015	20 000	3 500	7 600	1 900	4 400	5 900	1 900	3 500	500
2016	20 500	3 200	8 100	2 000	3 900	6 000	2 000	3 100	900
2017	24 200	3 500	9 700	2 700	5 000	7 600	2 700	4 500	400
2018	23 300	3 700	8 700	3 700	3 500	8 200	3 700	3 900	600
2019	n.d.	4 700	9 400	2 800	n.d.	n.d.	2 800	5 200	n.d.
2020	n.d.	3 000	8 500	2 600	n.d.	n.d.	2 600	2 900	n.d.
Age médian									
2018	n.d.	40	39	40	40	n.d.	40	37	41
Densité de population (habitants au km²)									
2018	205	112	178	2 027	282	447	2 027	234	324
Taille moyenne de ménages									
2018	2,28	2,31	2,22	2,36	2,25	2,34	2,36	2,28	2,47
Part de logements vacants (en %)									
2018	4,3	8,1	6,2	0,5	1,1	3,6	0,5	7,7	1,0
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés									
2018	106	77	79	184	117	n.d.	184	52	n.d.

* Taux de chômage au sens du BIT pour les cantons de Genève et Vaud, taux de chômage BIT répertorié pour les territoires français. Estimations basées sur la moyenne des quatre trimestres de l'année qui contiennent une marge d'erreur qui n'est pas reportée dans ce tableau.

** Source : Côté français SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2

Source : Observatoire statistique transfrontalier

Liste et sources des graphiques, tableaux et cartes

- G 01 – Evolution de la population depuis 2001 (janvier 2001 = 100)
Sources : Insee – Recensement de la population, Estimations de population (F) ; OCSTAT – Statistique cantonale de la population (GE) ; Statistique Vaud – Statistique de la population (VD)
- G 02 – Evolution annuelle de l'emploi (fin 2001 = 100)
Sources : Insee – Estimations annuelles d'emploi (F) ; OFS – Statistique de l'emploi (CH)
- G 03 – Evolution trimestrielle du volume de l'emploi entre 2010 et 2020 (4^e trimestre 2010=100)
Sources : Insee – Estimations trimestrielles d'emploi (F) ; OFS – Statistique de l'emploi (CH)
- G 04 – Taux de chômage annuel moyen, en %
Sources : Insee – Taux de chômage localisés ; OFS / OCSTAT – Enquête suisse sur la population active (ESPA)
- G 05 – Taux de chômage trimestriel au sens du BIT
Source : Insee – Enquête Emploi et Taux de chômage localisé
- G 06 – Evolution du nombre de chômeurs indemnisés (4^e trimestre 2004 = 100)
Source : Pôle emploi
- G 07 – Logements commencés dans le canton de Genève et la zone d'emploi du Genevois français
Sources : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (F) ; OCSTAT – Statistique du parc immobilier (GE)
- G 08 – Evolution du prix moyen au m² des appartements neufs en euro ou franc courant (2011 = 100)
Sources : Ministère de la Transition écologique et solidaire / SDES – Enquête sur le suivi de la commercialisation des logements neufs destinés à la vente (F) ; OCSTAT – Statistique des transactions immobilières (CH) ;
- C 01 – Population et variation annuelle moyenne 2013-2018 par commune
Sources : Insee – Recensement de la population (F) ; OFS - STATPOP (CH)
- C 02 – Construction de logements neufs par EPCI (France) et dans le canton de Genève (Suisse)
Sources : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (F) ; OCSTAT – Statistique du parc immobilier (GE)

Publications de l'Observatoire statistique transfrontalier depuis 2015

Fiches thématiques

L'enseignement supérieur dans le Territoire franco-valdo-genevois élargi
(Fiche 1-2021), OST, 2021

Impact de la pandémie de coronavirus sur le territoire franco-valdo-genevois
(Fiche 2-2020), OST, 2020

Marché du travail, emploi et population active
(Fiche 1-2020), OST, 2020

L'agglomération transfrontalière genevoise en comparaison européenne
(Fiche 3-2019), OST, 2019

L'emploi présentiel dans le bassin transfrontalier
(Fiche 2-2019), OST, 2019

Projections de ménages à l'horizon 2040 pour l'Espace transfrontalier genevois
(Fiche 1-2019), OST, 2019

Les ménages dans l'Espace transfrontalier genevois
(Fiche 2-2018), OST, 2018

Transactions et prix de l'immobilier dans la zone d'influence genevoise
(Fiche 1-2018), OST, 2018

Les conditions de vie dans le bassin genevois
(Fiche 1-2017), OST, 2017

L'activité des aéroports de Lyon-Saint Exupéry et de Genève
(Fiche 4-2016), OST, 2016

Projections démographiques 2016 - 2040 pour l'Espace transfrontalier genevois
(Fiche 3-2016), OST, 2016

La structuration du bassin franco-genevois par les flux domicile-travail
(Fiche 2-2016), OST, 2016

L'agglomération genevoise en comparaison européenne : résultats 2012-2013 de l'Audit urbain
(Fiche 1-2016), OST, 2016

Tissu productif : porté par le secteur des services marchands, il affiche de forts contrastes territoriaux
(Fiche 1-2015), OST, 2015

Liste complète sur www.statregio-francosuisse.net

Synthèses annuelles : 2002 à 2019

Cette Synthèse 2021 a été réalisée avec la collaboration des institutions ou services suivants :

Office fédéral de la statistique (OFS)

Statistique Vaud (STATVD)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL)

Direction des Statistiques, Enquêtes et Prévisions de Pôle emploi

Direction Prospective et Statistique de l'académie de Lyon



CRFG
comité régional franco-genevois
www.crfginfo.org

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

**Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes**

165, rue Garibaldi
69401 Lyon Cedex 03
Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr



**Département des finances et des ressources humaines
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)**

82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : www.ge.ch/statistique



Recueil d'études transfrontalières

Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes

n° 13

Juin 2024

L'Observatoire statistique transfrontalier (OST) couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud. Il est mis en œuvre par les institutions statistiques concernées : l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT). Statistique Vaud (STATVD) met à disposition ses données.

Institué en 2001, avant l'entrée en vigueur des premiers accords bilatéraux, l'Observatoire répond aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région frontalière en développement.

L'OST constitue un instrument de veille et d'anticipation au service des acteurs et décideurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques publiques transfrontalières. Il axe ses travaux sur les thèmes prioritaires tels que la démographie, le marché du travail, les mobilités ou encore le développement économique. Cet Insee Dossier regroupe deux études parues en 2021 : la première analyse l'enseignement supérieur dans le Territoire franco-valdo-genevois élargi, les caractéristiques de sa population étudiante et de son offre. La deuxième est une synthèse démographique et économique du Territoire franco-valdo-genevois.

Proposées depuis l'origine sur le site de l'Observatoire, les études passées (depuis 2021) et à venir seront désormais consultables sur le site de l'Insee dans la collection Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes - Études transfrontalières.

OST : <https://www.statregio-francosuisse.net/publications/welcome.asp>

Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=63&idfacette=5>

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr



ISSN : 2556-4897 (en ligne)

REF. Insee Dossier
Auvergne-Rhône-Alpes
N° 13
Juin 2024